This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fn 30.4.15

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787-1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

TOME XVII. — 1854.

1re PARTIE.

NIORT

IMPRIMERIE DE L. FAVRE ET Cie,

RUE SAINT-JEAN, No 6.

1854.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

Du département des Deux-Sèvres.

Année 1854.

Composition du Bureau.

MM. LE PRÉFET DES DEUX-SÈVRES, *président honoraire ;*
BEAULIEU, *président titulaire ;*
DAVID, *vice-président ;*
ARNAULD (Charles), *secrétaire ;*
DELAVAULT, *secrétaire-adjoint ;*
RAVAN, *trésorier.*

Conseil d'Administration.

BIARD (l'Abbé).
DE MARTIGNY.
DECEMME.
GIRAUD.
FRAPPIER (Alphonse).
LARY.
TAURY.

Digitized by Google

Commission de Statistique.

BIARD (l'abbé).
RAVAN.
DE LASTIC.
LARY.
BAUGIER.
ARNAULD (Charles)
JAUDON.
SCHMITT.

Commission du Musée.

BAUGIER.
DE LASTIC.
GENET.
DE MESCHINET.
PLASSE.
SCHMITT.
BLANCHARD.

Commission d'Archéologie

LARY.
BAUGIER.
CHAVONNET.
ARNAULD (Charles).
BIARD (l'abbé).
TAURY.
SEGRÉTAIN.

Commission de Numismatique.

DE LA VERGNÉE.
LARY.

Commission des Beaux-Arts.

BEAULIEU.
LOUBEAU.
RAVAN.
DECEMME.
LAFOSSE (Charles).
AUDOUIN.
TRIBERT.

Commission pour le choix des Mémoires à imprimer.

DE LASTIC.
DE LINIERS.
BIARD (l'abbé).
DE BRÉMOND.
FRAPPIER.
TAURY.
PLASSE.

Digitized by Google

Commission des Rapports pour les Livres et Manuscrits.

Lafosse (Charles).
Lary.
De Brémond.
Biard (l'abbé).
Decollard.
Monnet.
Taury.
De Liniers.
Segrétain.

Membres titulaires résidans.

Arnauld (Charles).
Audouin.
Avril de la Vergnée.
Baraud.
Bastard (Emmanuel).
Baugier.
Biard (l'abbé).
Bizard-Morillon.
Blanchard.
Bodin.
Bouchet de Martigny.
Brémond (Vte de).
Chavonnet.
David.
Decemme.
Decollard.
Delavault (Eugène).
Fontant.
Frappier (Alphonse).
Frappier (Alfred).
Gauné.
Genet.
Girardin (de).
Giraud.
Hélie.
Jaudon.
Lary.
Lastic-St-Jal (le Vte de).
Lauzon (de).
Liniers (Amaury de).
Loubeau.
Lunier.
Martin-Beaulieu.
Maubué (de).
Meschinet (de).
Monnet.
Murisson.
Nicollas.
Plasse.
Rabier (l'abbé).
Ravan.
Robin.
Rouget-Lafosse (Charles).
Rouget-Lafosse (Henri).

Digitized by Google

ROULIÈRE (DE LA).
SAVIGNAC (Alfred DE).
SCHMITT.
SEGRÉTAIN.
SOUTAIN.
TAURY.
TONDUT.
TONNET.
TRIBERT.

Membres non résidans.

BORDIER (fils), à Melle.
CHAUVIN-LÉNARDIÈRE, à Nueil-sous-les-Aubiers.
GAROTTEAU, à Champdeniers
LA ROCHEJAQUELEIN (le Mis DE), à Boismé.
LINIERS (Comte de), au Plessis, commune de Vausseroux.
MORIN, à Airvault.
RICHARD (Jules), à la Mothe.
RONDIER, à Melle.
ROUSSEAU (l'abbé), à Verruyes.

Membres correspondans.

BABINET, à Lusignan.
BIZEUIL, antiquaire à Nantes.
CACARIÉ-VERNÈDES.
CARDIN, à Poitiers.
DE KERSABIEC, naturaliste à Nantes.
DE LA VERGNÉE, avocat à la Rochelle.
DENYS, de Commercy.
DE REUMER, capitaine d'artillerie à Bruxelles.
DE SAINT-GEORGES, directeur de l'imprimerie impériale, à Paris.
DE SAINTE-HERMINE, à Napoléon-Vendée.
GRANDMAISON, archiviste à Tours.
GUILLON, à Angoulême.
HUESCHLING, chef de division à Bruxelles.
LACURIE (l'abbé), à Saintes.
LAMBERT, à Lons-le-Saulnier.
PHILLIPON, chirgien de marine.
POTEL,
SAVARY, officier supr du génie en retraite, à La Rochelle.
SUC, sculpteur à Nantes.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE D'OUVERTURE DE L'ANNÉE 1854,

Par M. BEAULIEU, Président.

MESSIEURS,

A chaque fois que vous m'honorez de vos suffrages, vous augmentez ma reconnaissance et mon embarras pour vous l'exprimer dans toute son étendue. Vous êtes venu me chercher pour me placer à votre tête, tandis que plusieurs d'entre vous méritaient cet honneur bien plus que moi, dont la prétention se bornait à apporter parmi vous un sincère et ardent amour de l'étude, alors même que les objets vers lesquels elle se dirige me sont peu familiers. Ayant cru reconnaître en moi une persévérance assez soutenue, vous m'avez déjà honoré du titre de votre président, j'en ai rempli les devoirs d'une manière bien plus imparfaite que je ne l'eusse voulu, vous avez été indulgent pour ce qui m'a manqué, et vous m'avez accordé de nouveau votre confiance. Tel est en peu de mots, Messieurs, le récit de vos bontés à mon égard. Que vous dirai-je pour vous remercier? mes paroles resteraient au-dessous de ma pensée et de ce que j'éprouve au fond de mon cœur. Je voudrais, au lieu d'un discours que je ne sais pas faire, non-seulement diri-

Digitized by Google

ger vos travaux, en ce qui concerne la présidence, aussi bien que vous pouvez le désirer, mais j'ambitionnerais en outre d'apporter mon bien faible tribut à l'édifice intellectuel que vous élevez. Ici se présente une difficulté que je vous ai déjà dite et que je suis obligé de vous dire encore : les études qui ont fait l'occupation et le charme de ma vie, ont été toutes autres que celles auxquelles se livrent, en général, mes honorables collègues. Cependant, j'ai cherché quelquefois à me faire illusion, et je me suis dit, qu'un plus habile que moi pourrait rendre intéressans pour vous certains points, objets de mes recherches. En effet, qu'est-ce que la Musique, est-ce seulement l'art de flatter l'oreille par certains agencemens de sons? Non, Messieurs, elle a un but primordial et bien plus élevé. Elle sert, elle a servi de tous les temps, à exprimer nos sensations, nos affections et ces passions qui trop souvent nous dominent et nous entraînent. Si nous remontons à la plus haute antiquité, nous trouvons que les langues, à l'origine des sociétés, se composaient de peu de mots qui signifiaient des choses très différentes, suivant l'accent qu'on leur donnait. Et qu'est-ce autre chose que cet accent, sinon la voix modulée, une espèce de chant? Si le grec l'emporte sur le latin, sous le rapport de l'accentuation, les langues de l'Orient, sous ce même rapport, l'emportent peut-être encore plus sur le grec.

Comment le chinois, avec son petit nombre de mots radicaux, est-il si riche d'expressions? C'est au moyen des intonations variées qu'on donne à ces mots et qui en changent, en déterminent le sens. L'hébreu, outre une multitude d'accens qui servent à donner de l'harmonie à la prononciation, à régler le ton et la cadence, emploie les points voyelles qui peuvent être considérés comme de véritables accens, et dont la destination est de déterminer le son des voyelles qui, sans ce secours, n'auraient qu'un son indéterminé.

Digitized by Google

Ne croyez pas, Messieurs, que je veuille passer à vos yeux pour savant dans toutes ces langues, ce serait de ma part un ridicule que j'aurai toujours soin d'éviter; mais j'ai lu quelques ouvrages sur l'accentuation de ces divers idiômes, et j'en ai tiré la conviction que je viens d'émettre devant vous.

Dans nos langues modernes, si peu accentuées qu'on pourrait les dire presque monotones, comparativement aux langues anciennes, et où cette sorte de monotonie semble caractériser le langage du beau monde; dans nos langues modernes, dis-je, l'accent joue cependant encore un rôle important; ainsi, en italien, on peut exprimer identiquement la même chose, mais sous des formes différentes, sous une forme grave, une forme rapide, une forme gracieuse, ou en même temps rapide et douce, et l'accent contribue pour beaucoup à caractériser ces différentes nuances.

Le français, auquel on a été quelquefois jusqu'à refuser toute espèce d'accent et qui semble s'en glorifier, n'en est cependant pas, il s'en faut, complétement dénué. Je puis dire cette simple phrase : *c'est un honnête homme*, ou toute autre phrase, avec l'accent affirmatif, ou interrogatif, ou dubitatif, ou d'autres encore, et ces diverses nuances ne seront point douteuses si la phrase est bien accentuée. Pour l'affirmation, la voix s'abaissera sur les derniers mots; pour l'interrogation, au contraire, elle s'élèvera; pour le doute, cette élévation de la voix sera encore plus sensible sur la fin de la phrase.

L'accent, cette voix modulée, comme je viens de le dire, est tellement inhérent avec les habitudes, les mœurs d'un peuple, que sa musique, qui n'est souvent, surtout pour les temps anciens, qu'une accentuation plus précise, contracte, sous l'influence des mêmes causes, un caractère analogue. M. Fétis, l'un des hommes des plus savans de l'Europe, dans l'histoire de la musique, a remarqué avec ce coup-d'œil exercé qui le

Digitized by Google

caractérise et a fait observer dans ses ouvrages que la musique des Orientaux, peuples en général amollis et efféminés, procède par des intervalles plus rapprochés que la nôtre, et par suite qu'elle a pour nous un caractère plaintif, gémissant.

La révolution opérée par saint Grégoire, dans le chant de l'Eglise, a eu principalement pour but d'en retrancher, tant sous le rapport du rhythme que sous celui de la mélodie, tout ce qui avait une expression passionnée, et cette révolution n'était-elle pas d'accord, peut-être même à l'insu du grand saint, avec celle qu'était venu accomplir le Sauveur et avec les principes de l'Evangile ?

Pendant les dernières années du seizième siècle, des essais furent tentés pour faire revivre la tragédie des anciens et pour donner à la musique l'expression dramatique qui lui manquait alors. Dans ce but on fit entendre à Florence plusieurs ouvrages, entre autres l'Episode du comte Ugolin, du Dante, sur lequel Vincent Galilée, père de l'illustre astronome, avait placé une sorte de récitatif accompagné d'instrumens. Quelques années après, sous l'empire de ces mêmes idées, poursuivant avec ardeur les essais déjà tentés, un compositeur, Monteverde, qui sera à jamais célèbre pour cette innovation, fit entendre, à la grande surprise de ses auditeurs, l'harmonie qui caractérise essentiellement l'accent passionné. Le besoin s'était manifesté, l'effet fut produit. Comment nier, après tous ces exemples, que la musique est principalement une expression vive et animée de nos sentimens et de nos affections, et qu'à ce titre, au moins, elle n'est pas indigne de l'attention des hommes sérieux. Plus tard, si le temps ne me manque pas, et si l'entreprise n'est pas au-dessus de mes forces, je pourrai donner plus de développement à ces idées. Mais je m'aperçois qu'aujourd'hui, j'ai déjà peut-être été trop loin et que je me suis exposé à vous fatiguer. D'autres travaux, plus d'accord avec vos habitudes et

Digitized by Google

mieux exposés que ces quelques pensées que je viens d'émettre devant vous, appellent votre attention. Je ne veux pas en retarder plus longtemps la communication, et je terminerai en vous priant de m'accorder votre bienveillance dont l'appui m'est nécessaire pour ne pas rester trop au-dessous des devoirs que vous m'imposez, et surtout votre concours actif sans lequel je ne pourrais rien faire. Je préférerais manquer à quelqu'une des obligations dont j'accepte aujourd'hui la responsabilité et en recevoir le blâme, plutôt que de vous voir vous manquer à vous-même, ne pas vous soutenir, et ne pas progresser dans l'œuvre que vous avez entreprise. Les prescriptions de votre règlement ne vous ont pas permis de maintenir à la présidence celui que vous avez placé momentanément au second rang; vous savez combien son appui vous a été utile, fournissez-lui, par la continuité de vos travaux, de nouvelles occasions de vous seconder, de vous servir auprès de l'autorité supérieure, et son zèle que vous connaissez ne vous fera pas défaut. Le passé nous est garant de l'avenir.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE SOCIÉTÉS CHORALES ET DE MUSIQUES D'HARMONIE CIVILES ET MILITAIRES.

Qui a eu lieu, à Niort, le 26 juin 1854,

Par M. BAUGIER.

S'il est une influence qu'on ne puisse nier, c'est assurément celle qu'exercent les beaux-arts. Elévation des idées, épuration du goût, amélioration dans les rapports sociaux, accroissement de la production par le luxe qu'ils favorisent, on leur doit des bienfaits à la fois moraux et matériels, et, parmi les beaux-arts, celui dont les effets sont les plus généraux et les plus rapides, c'est, sans contredit, la musique.

Longtemps la province a été privée de cette salutaire influence, qui semblait être le privilège de la capitale et de quelques grandes villes; de nos jours, elle s'est heureusement propagée, et nous pouvons constater avec orgueil que, de

Digitized by Google

toutes les régions de la France, celle que nous habitons n'a pas été la dernière à la recevoir.

En 1827, quelques amateurs créèrent, à Niort, la Société Philharmonique; incomplète à son début, cette Société prit assez promptement une importance remarquable, grâce à l'impulsion vigoureuse qu'elle avait donnée aux études musicales, et, moins de dix ans après sa naissance, elle put, sous l'impulsion d'un artiste (1) distingué, fonder la grande Association de l'Ouest, qui réunit en Congrès périodique les forces musicales de cinq départemens. Il appartenait à la même Société de compléter, sous la même impulsion, l'œuvre commencée, et d'achever l'organisation musicale de cette partie de la France; c'est ce qu'elle vient de faire en instituant les Concours de musique, dont le premier a eu lieu le 28 juin dernier.

La Société Philharmonique (et, sous ce titre, nous comprenons les Sociétés Philharmoniques proprement dites, les Orphéons et les musiques d'harmonie), renfermée dans les limites de la commune, accroît et groupe en faisceau, à tous les degrés, les ressources musicales de la même ville. Elle rapproche les membres de la cité, établit entre eux des relations de confraternité artistique, et, par les réunions qu'elle provoque, donne au commerce un degré d'activité de plus, aux établissemens de bienfaisance, une source de recettes abondantes.

Les Congrès généralisent les avantages dus à la Société Philharmonique, en appelant à leur partage toutes les villes d'un même département, et celles de plusieurs départemens.

Les Concours doivent être aux Orphéons et aux Musiques

(1) A la réunion qui a suivi le second Concert de l'Association, nous avons entendu M. Beaulieu remercier avec effusion M. Marié, qui lui décernait ce titre, en vers aussi élégans que bien sentis.

Digitized by Google

d'harmonie, ce que les Congrès sont aux Sociétés Philharmoniques. Ils doivent augmenter encore, dans une notable proportion, les bons résultats que procurent les Congrès.

Destinée à faire entrer, par grandes masses, dans le mouvement artistique, une partie de la population qui y est demeurée à peu près étrangère jusqu'ici, du moins dans nos contrées, et à modifier, jusqu'à un certain point, sa condition sociale, en établissant pour elle des relations nouvelles, l'institution des Concours a une importance qui n'échappera à personne. Aussi nous a-t-il semblé nécessaire de bien fixer son point de départ dans notre pays, en faisant l'historique exact et complet de son institution. C'est la tâche que nous accomplissons aujourd'hui. Quelqu'aride qu'elle paraisse, nous vous en présentons le résultat avec confiance, persuadé que votre amour éclairé des arts et des hommes vous le fera accueillir avec un bienveillant intérêt.

Les Concours de musique, chose nouvelle pour nos départemens de l'Ouest, sont connus et pratiqués depuis longtemps en Allemagne et dans quelques parties de la France; là, à un jour donné, les Sociétés de chant et d'harmonie de toute une région, se réunissent dans une ville qui a pris l'initiative de la convocation et qui fait les frais de la fête, car un Concours est une fête véritable. L'entrée en ville est solennelle; les Sociétés locales, les commissaires de la réunion, les magistrats municipaux eux-mêmes, vont au-devant des Sociétés qui arrivent quelquefois de points fort éloignés; les bannières flottent dans les airs; de joyeuses fanfares retentissent, et des populations entières prennent part à ce gai mouvement. A l'heure indiquée, sur une place pavoisée, le Concours a lieu; le jury prononce, les récompenses sont distribuées, et le plus souvent, avant de se séparer, les concurrens se réunissent dans un banquet; la noble émulation du combat a fait place à une douce confra-

Digitized by Google

ternité. On célèbre le triomphe du vainqueur ; les vaincus boivent à leurs triomphes espérés, et on se sépare enfin, satisfaits les uns des autres. Cependant le goût de la musique s'est propagé ; plus d'un individu, étranger jusqu'ici à l'art civilisateur par excellence, s'est promis de devenir acteur dans les Concours à venir ; on a reçu des parens, des amis ; on a établi des rapports nouveaux ; on a fait des frais de réception et de toilette, et, en somme, l'art, les sentimens d'hospitalité, les bons rapports, le commerce, tout a gagné à la solennité qui vient d'avoir lieu.

Voilà ce que sont, en général, les Concours dans les pays où ils sont connus ; œuvre d'art et de sociabilité, bienfaisante et féconde, qu'il s'agissait d'introduire dans l'Ouest de la France (ce qui a été tenté avec un plein succès, disons-le, le 28 juin dernier), et qu'il s'agit maintenant de faire passer, comme les Congrès, à l'état d'institution fixe, en lui donnant une base stable, permanente, des lois et des ressources propres, une constante périodicité.

C'est à la fin du mois d'avril qu'est éclose l'idée d'un Concours de musique à Niort, pendant le séjour que firent à Paris MM. Beaulieu et Norès, le premier directeur, le second chef d'orchestre de la Société Philharmonique. L'occasion était excellente, la grande Association musicale de l'Ouest allait célébrer dans notre ville son vingtième anniversaire, et M. Beaulieu, par la haute position que son talent lui a conquise, se trouvait en relation intime avec les hommes qui pouvaient le mieux aider à l'application de la pensée du Concours. Cette pensée fut soumise au Comité de l'Association des Artistes musiciens de France, qui lui donna son entier assentiment. Le projet fut bientôt arrêté et se trouva placé, tout d'abord, sous le patronage de la vaste et puissante Compagnie que préside un homme éminent à tous égards, M. le baron Taylor.

Digitized by Google

La Commission de la Société Philharmonique de Niort, réunie en Comité du Congrès pour les fêtes de 1854, reçut, le 7 mai, avis des pourparlers qui venaient d'avoir lieu à Paris, et comprenant l'immense importance qu'avait, sous tous les rapports, l'institution projetée, s'empressa, malgré les difficultés qu'il était raisonnable de prévoir dans son établissement, de lui donner sa plus complète approbation. Dès lors, il fut arrêté qu'un Concours d'Orphéons et de Musiques d'harmonie civiles et militaires, aurait lieu à Niort le 28 juin, à l'issue et à l'occasion des Fêtes de la grande Association musicale de l'Ouest, et sous le patronage de l'Association des Artistes musiciens de France.

Mettant aussitôt à profit les relations que les apprêts de ces fêtes avaient créées, le Comité écrivit, le 8 mai, à tous les délégués des villes associées et à ses correspondans, pour leur annoncer le complément qu'il se proposait d'ajouter au prochain Festival, et les prier de lui faire promptement parvenir tous les renseignemens désirables sur les Sociétés de musique actuellement existantes dans le rayon de l'Association, sur celles qu'il serait possible d'y organiser immédiatement, ainsi que sur les Musiques militaires dont on pourrait utilement solliciter la présence. En même temps, et suivant les indications données par le Comité de Paris, il demandait l'approbation et l'appui des autorités départementales et municipales, et, par celles-ci, l'adhésion des autorités militaires.

De ces premières démarches dépendait le sort de l'Institution nouvelle, sur le compte de laquelle le Comité ne tarda pas à être parfaitement rassuré. En effet, les villes associées en approuvèrent chaudement le projet : « Il est heureux qu'à votre « Concert, qui ne manquera pas d'être attrayant, vienne se « joindre un Concours musical », écrivait, le 10 mai, le délégué de Saintes. « Nous augurons favorablement, disait, deux

Digitized by Google

« jours plus tard, celui de la Rochelle, de la décision qui vient « d'être prise par l'Association des Artistes musiciens de « France. » Tous transmettaient avec un empressement qui ne s'est pas démenti depuis, les renseignemens qui avaient été demandés à leur obligeance. M. le Préfet des Deux-Sèvres, avec la bonne volonté qu'il n'a cessé de témoigner à l'œuvre naissante, promettait son intervention, non-seulement auprès de ses subordonnés, mais encore auprès de ses collègues des départemens voisins, et M. le maire de Niort sollicitait et obtenait du Conseil municipal un crédit de 800 fr., jugé nécessaire pour solder les récompenses et les menus frais de la fête; les frais de voyage et de séjour restant, selon l'usage, à la charge des Sociétés concurrentes.

Grâce aux renseignemens reçus, le Comité Niortais put bientôt adresser l'annonce du Concours et des invitations, d'abord, aux Sociétés de chant de Poitiers, de la Rochelle, de Rochefort, de Limoges, d'Angoulême, et puis, peu de jours après, à celles de Saintes et de Parthenay, et aux Sociétés d'harmonie de Poitiers, de Luçon, de Saint-Maixent, de la Rochelle, de Bressuire et de Cognac; cependant, pour que la ville fondatrice fut convenablement représentée, il pressait la création de l'Orphéon de Niort, préparait les classes de chant des diverses écoles d'enfans de la ville, et recomposait une Société d'harmonie avec les débris des musiques de la garde nationale et de l'ancienne compagnie d'artillerie. D'un autre côté, des avis et des articles sur les Concours, leur organisation, leurs bons résultats, publiés par ses soins dans les journaux de la localité, étaient reproduits dans les feuilles des cinq départemens associés, et une correspondance active lui permettait d'envoyer à la Commission spéciale, composée de MM. Devaux, Batiste, Réty et Urbin, qui venait d'être créée à Paris, au sein du Comité de l'Association des Artistes musiciens, et de recevoir

Digitized by Google

d'elle tous les renseignemens de nature à favoriser les apprêts des Concours.

La Société de l'Athénée musical de Saintes, la musique de la compagnie des sapeurs-pompiers de la Rochelle, répondirent les premières à l'appel du Comité de Niort, en s'inscrivant pour figurer à la solennité du 28 juin; toutes les autres Sociétés envoyèrent leur adhésion, mais sans prendre aucun engagement. Ici, elles étaient en voie de désorganisation; là, elles reculaient devant les difficultés présumées du Concours; la plupart étaient retenues par des raisons pécuniaires, et, parmi celles-ci, les Orphéons de Limoges et d'Angoulême arguèrent, pour motiver un refus formel, des dépenses excessives que leur occasionneraient la longueur et la difficulté des communications.

Ces raisons, il faut le reconnaître, étaient en partie fondées. Prises à l'improviste, le plus grand nombre des Sociétés n'avait pas et ne pouvait se créer les ressources nécessaires pour couvrir les frais de route et de séjour qui étaient à leur charge, et le Comité dut chercher à les leur procurer autant que cela était en son pouvoir. A sa prière, M. le préfet des Deux-Sèvres invita les sous-préfets du département, les préfets de la Vienne, de la Vendée, de la Charente-Inférieure et de la Charente, ainsi que quelques maires, à user de leur influence sur les Conseils municipaux des communes où existaient des Sociétés de musique, afin de faire accorder à ces Sociétés les fonds nécessaires au voyage. Le Comité, par sa correspondance directe et par l'intermédiaire de ses délégués, donna avis de cette heureuse intervention à tous les intéressés, en les pressant de la seconder, chercha à ramener les Sociétés hésitantes à la juste appréciation de leur valeur et de l'importance des Concours; puis, pour fixer les irrésolutions, il transmit, le 7 juin, aux délégués et aux Sociétés, une circulaire, une

Digitized by Google

invitation nouvelles, émanées du Comité central et de la Commission spéciale de Paris, et signées : Baron TAYLOR, *président*, HALEVY, AUBER, AD. ADAM, CARAFFA, AMB. THOMAS, REBER, CLAPISSON, Félicien DAVID, DEVAUX père, Edouard BATISTE, URDIN, Charles RETY ; il annonça que les récompenses décernées par un jury composé de notabilités du Conservatoire et de l'Association des artistes musiciens de France, consisteraient en médailles d'or, de vermeil et d'argent; qu'une médaille commémorative, en bronze, serait distribuée à tous les corps de musique qui auraient figuré à la réunion du 28; enfin, pour achever d'éclairer tous les intéressés, il publia, le 10 juin, dans tous les journaux de l'Association, le programme d'un Concours qui avait eu lieu à Troyes en 1851, programme dont les détails devaient être ceux de la solennité de Niort, et qui renfermait les renseignemens les plus exacts et les plus développés. Ainsi, les Sociétés pouvaient y voir que les épreuves consisteraient dans l'exécution de deux morceaux, et qu'il y aurait autant de divisions que d'espèces de musique, avec des prix spéciaux pour chaque division, de telle sorte que les concurrens seraient groupés par forces à peu près égales, sans que la lutte put s'établir entre les plus forts et les plus faibles.

Pendant que ceci se passait, des démarches d'une autre espèce étaient faites, d'après les indications de la Commission parisienne, pour obtenir qu'un certain nombre de musiques militaires vint prendre part au Concours. On regardait comme possible, soit à cause de la proximité, soit en raison des facilités que présentaient, en certains points, les voies ferrées, l'accession des Musiques du 4e de ligne, de la Rochelle ; de l'infanterie de marine, de Rochefort; du 2e léger, de Napoléon; de l'école de cavalerie, de Saumur; du 10e dragons, de Poitiers; du 23e léger et du 1er chasseurs, de Tours; du 1er lanciers, de Libourne; du 7e de la même arme, de Niort; celle

Digitized by Google

de ce dernier régiment n'était pas douteuse, grâce à sa présence sur les lieux et au bon vouloir de M. le général commandant le département et de M. le colonel du régiment. Quant aux autres Musiques, il fallait demander l'autorisation qui leur était nécessaire au général commandant la 15e division, pour celles de Napoléon et de Saumur; au préfet maritime pour celle de Rochefort; au ministre de la guerre pour les autres; et ces demandes devaient émaner, non plus du Comité, mais du maire de la ville, par l'intermédiaire de l'autorité départementale. Elles furent faites, dans les premiers jours de juin avec le plus bienveillant empressement, et chaudement appuyées par M. le général commandant le département. Le Comité n'eut qu'à transmettre à MM. les chefs de corps, pour les chefs de musique, la circulaire et l'invitation du Comité central et de la Commission spéciale.

Malheureusement, les circonstances devaient rendre infructueuses les tentatives faites de ce côté, et faire échouer le bon vouloir des autorités civiles et militaires. Des Musiques invitées, les unes étaient désorganisées par les besoins d'un service extraordinaire, les autres appartenaient à des régimens qui avaient ordre ou de se mettre en marche, ou de se tenir prêts à partir; et l'autorité militaire, tout en montrant « le plus vif « désir d'associer ses efforts pour le succès d'une œuvre dont « elle comprenait le mérite et l'importance, et de voir les mu« siques militaires prendre part au Concours, tant dans l'inté« rêt des fêtes que dans celui des musiques elles-mêmes, expri« mait le regret que les circonstances exceptionnelles dans « lesquelles nous étions, fussent, pour le moment, un obstacle « insurmontable. »

Il n'était donc plus possible de compter que sur une seule musique de régiment, celle du 7e lanciers. C'était un motif de redoubler d'efforts pour déterminer le plus grand nombre de

Digitized by Google

Sociétés d'harmonie civiles et d'Orphéons à venir prendre part au Concours. Malheureusement encore, les difficultés pécuniaires ne purent être partout levées. Malgré les pressantes instances dont ils furent l'objet, les Conseils municipaux, pour la plupart, durent prendre en considération les dépenses extraordinaires nécessitées, dans presque toutes nos villes, par les besoins d'une année malheureuse, et refuser les allocations, même minimes, qui leur étaient demandées. Le Conseil municipal de Bressuire fut le seul qui, à l'exemple de celui de Niort, se montra favorable, en allouant à la Société d'harmonie Bressuiraise une somme de deux cents francs.

Quoi qu'il en soit, et par un suprême effort, le Comité d'organisation, qui avait reçu quelques adhésions nouvelles, celles de deux Sociétés d'harmonie de Saint-Maixent et de toutes les Sociétés Niortaises, essaya de triompher des dernières difficultés, soit en proposant des souscriptions, soit même en offrant des subventions là où les ressources propres ainsi que les ressources municipales faisaient défaut; il pria l'administration des chemins de fer, qui accueillit sa demande, d'accorder une diminution de tarif aux Sociétés comme aux membres du Jury; il échangea avec le Comité central les derniers renseignemens relativement aux inscriptions à graver sur les médailles, à la formation du Jury, aux détails de la Fête; il fit savoir à tous les directeurs de Sociétés que les musiques des corps spéciaux devraient être en uniforme, que toutes devraient porter une bannière indiquant leur titre et le nom de la ville à laquelle elles appartenaient; le 20 juin enfin, il put rédiger et publier, en ces termes, le programme du Concours, à la suite du programme des Fêtes de l'Association musicale de l'Ouest:

Digitized by Google

3e Journée. — 28 Juin 1854.

Concours de Sociétés chorales et de Musiques d'harmonie civiles et militaires, sous le patronage et avec l'assistance de l'Association des Artistes musiciens de France. — Ce Concours aura lieu à Niort, à midi, sur la place de la Brèche.

JURY DU CONCOURS. — MM. le baron TAYLOR, commandeur de la Légion-d'Honneur, membre de l'Institut, président du Comité central de l'Association musicale des Artistes musiciens de France; — Ed. BATISTE, professeur au Conservatoire impérial de musique; — DEVAUX, ancien officier de musique de la garde nationale de Paris; — FORESTIER, chef de musique de la cinquième subdivision de la garde nationale de Paris; — JANCOURT, membre de la Société des Concerts du Conservatoire; — KLOSÉ, professeur au Conservatoire et au Gymnase militaire; — RETY, membre du Conseil de l'Association des Artistes musiciens; — TRIÉBERT, membre de la Société des Concerts du Conservatoire; — URBIN, professeur au Gymnase militaire.

1re DIVISION. — *Musiques militaires.* — Musique du 7e régiment de lanciers, 36 musiciens, sous la direction de *M. Bousquier*, chevalier de la Légion-d'Honneur : 1° Ouverture du Brasseur de Preston (*Ad. Adam*), par *M. Bousquier*; 2° Mosaïque sur Robert-le-Diable (*Meyerbeer*), par *M. Bousquier*.

2e DIVISION. — *Musiques d'harmonie civile.* — Musique des sapeurs-pompiers de la Rochelle (Charente-Inférieure), 25 musiciens, sous la direction de *M. Denis* : 1° L'Avant-Train, pas redoublé, par *M. Denis*; 2° Si j'étais Roi (*Ad. Adam*), grande fantaisie, par *M. Denis*. — Musique de la compagnie de pompiers de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), 25 musiciens, sous la direction de *M. Bernazais* : 1° Le Champ du Repos, marche, par *Delaunay*; 2° Honneur et Patrie, marche, par *Delaunay*. — Société d'harmonie de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), 25 musiciens, sous la direction de *MM. Brillon* frères : 1° L'Ouragan du Désert, grande valse, par *M. E. Brillon*; 2° Ouverture

Digitized by Google

d'Elisa et Claudio (*Mercadante*), par *M. F. Berr.* — Musique d'harmonie de Bressuire (Deux-Sèvres), 28 musiciens, sous la direction de *M. Hermann :* 1° Ouverture de la Fée aux Roses ; 2° Polonaise de Marie. — Musique d'harmonie de Niort (Deux-Sèvres), 40 musiciens, sous la direction de *M. Hip. Mathé* : 1° La Reine d'un Jour, marche, par *Bousquet ;* 2° Loyse de Montfort, pas redoublé, par BOUSQUET.

3e DIVISION. — *Sociétés chorales.* — Société de l'Athénée musical de Saintes (Charente-Inférieure), 40 choristes, sous la direction de *M. Victor Graire ;* 1° La révolte à Memphis, symphonie chorale, par *Rillé ;* 2° Les Pêcheurs des lagunes, barcarolle, par *Labarre.* — Orphéon de Niort (Deux-Sèvres), 55 choristes, sous la direction de *M. Binet ;* 1° Les Enfans de Paris, par *Ad. Adam ;* 2° Chœur des Gardes-Chasse du Songe d'une Nuit d'été, par *Am. Thomas.* — Ecoles Primaires de Niort, 30 choristes, sous la direction de *M. Lesage* : 1° La Fête au Village ; 2° L'Hymne à Pie IX, par *Magazzari.* — Ecole paroissiale de Notre-Dame de Niort, 50 choristes, sous la direction de *M. Binet* : Boléro, par *M. Binet.* — Ecole paroissiale de Saint-André, de Niort, 24 choristes, sous la direction de *M. Lacout :* 1° Chœur de Moïse, par *Rossini ;* 2° Air de Chasse, par *Saintis.*

Ainsi, malgré les circonstances les plus défavorables, les efforts du Comité avaient réussi à faire figurer au Concours onze Sociétés, dont six d'harmonie et cinq de chant. L'Orphéon de Poitiers, tour à tour inscrit, rayé, et inscrit de nouveau, avait fini par se retirer d'une manière absolue.

Le 28 juin, à 11 heures, toutes les Sociétés qui devaient concourir étaient réunies à Niort dans la cour des bâtimens neufs de l'Oratoire, sauf la musique des pompiers de Saint-Maixent, qui, seule des Sociétés inscrites, manqua au rendez-vous. Les membres du Jury, ceux du Comité de l'Association

Digitized by Google

et de la Commission de la Société Philharmonique de Niort, se rendirent bientôt après dans le même local, et l'on se mit en mouvement pour se rendre sur le théâtre du Concours. La musique des lanciers ouvrait la marche; derrière elle, venaient les membres du Jury avec les dignitaires de l'Association et de la Société Philharmonique; puis, bannières au vent, la musique de la Rochelle en costume, celles de Bressuire, de Saint-Maixent, de Niort; les Orphéons de Saintes, de Niort; les écoles communales et les écoles paroissiales de Notre-Dame et de Saint-André.

Le cortège parcourut, au son des fanfares de la musique des lanciers, la rue Saint-Nicolas, la place du Palais, la rue de la Préfecture, les places du Donjon et de la Mairie, les rues des Halles et du Minage, et arriva, à midi, sur la place de la Brèche, au milieu des flots de population de la ville et des communes voisines, que l'incertitude du temps n'avait point arrêtée.

Sur l'un des côtés de la place, on avait circonscrit, au moyen de piquets et de cordes, sous la protection d'un détachement de lanciers, un grand carré, dont un côté tout entier était occupé par une vaste estrade, réservée aux membres du Jury, d'abord, puis aux curieux qui consentiraient à payer une rétribution de un franc au profit de la caisse de l'Association des Artistes musiciens de France. Le long des trois autres côtés, des rangées de chaises attendaient les Sociétés concurrentes. Toutes les places furent promptement remplies, et une foule compacte entourant l'enceinte et couvrant les allées hautes de la Brèche, présentait un coup-d'œil animé et pittoresque.

Le Jury, qui s'était adjoint M. Beaulieu, président du Comité de l'Association de l'Ouest, et dans lequel M. Forestier, malade, avait été remplacé par M. Charles de Bez, l'un des vice-présidens de l'Association des Musiciens de France, le préfet des Deux-

Digitized by Google

Sèvres, le maire de Niort (1), les membres du Comité et les délégués des départemens associés, se sont placés au milieu de l'estrade. On a procédé à l'appel des Sociétés concurrentes; le sort a réglé l'ordre dans lequel elles se feraient entendre; et, après ces mesures préliminaires, le Concours a eu lieu dans l'ordre suivant :

1re Division. — 1° Ecoles communales; - 2° Ecole de Notre-Dame; - 3° Ecole de Saint-André.

2e Division. — 1° Orphéon de Saintes; - 2° Orphéon de Niort.

3e Division. — 1° Musique de Niort; - 2° Musique de Bressuire; - 3° Musique de Saint-Maixent; - 4° Musique de La Rochelle.

4e Division. — Musique du 7e régiment de lanciers.

Puis le Jury, après avoir consulté ses notes et délibéré, a, par suite d'un classement nouveau, proclamé ainsi le résultat du Concours, par l'organe de M. le baron Taylor, son président :

1re Division. — 1er Prix Médaille d'or), à l'Orphéon de Niort; – 2e Prix (Médaille de vermeil), à la Société de l'Athénée de Saintes.

2e Division. — 1er Prix (Médaille de vermeil), à l'École de Notre-Dame; – 2e Prix (Médaille d'argent), à l'Ecole de Saint-André; – 3e Prix (Médaille d'argent), aux Écoles communales.

3e Division. — 1re *Subdivision: Musiques d'harmonie.* — 1er Prix (Médaille de vermeil), à la Société de Saint-Maixent; – 2e Prix (Médaille d'argent), à la Société de Niort. — 2e *Subdivision*: *Fanfare.* — 1er Prix (Médaille de vermeil), à la musique des Pompiers de La Rochelle; – 2e Prix (Médaille d'argent), à la Société de Bressuire.

4e Division. — Médaille d'or hors Concours, à la musique du 7e régiment de lanciers.

A chaque président, M. le baron Taylor a remis une médaille

(1) La précipitation avec laquelle avaient dû être poussés les apprêts du Concours avait été si grande, les préoccupations du Comité, chargé égale-

Digitized by Google

commémorative en bronze, avec la médaille que sa Société avait conquise et qui portait, pour inscription, sur la face : *Association des Artistes musiciens de France ; - Grande Association musicale de l'Ouest ;* sur le revers : *Concours d'Orphéons et de Musiques d'harmonie civiles et militaires ; - Niort, 28 Juin 1854.* Des médailles commémoratives ont aussi été distribuées par lui au préfet des Deux-Sèvres, au maire de Niort, aux délégués des départemens de la Vienne, de la Charente-Inférieure, de la Haute-Vienne et de la Vendée, au représentant de celui de la Charente, qui faisait naguère partie de l'Association ; aux présidens de la Société Philharmonique de Niort et de la Société de Statistique des Deux-Sèvres ; le cortège s'est reformé, et, au bruit des Fanfares, escorté par la même affluence de populations, il a reconduit à leurs hôtels respectifs le préfet et le maire. L'Orphéon de Niort a redit le chœur des *Enfans de Paris* aux applaudissemens de la foule, dans la cour de la Préfecture ; là, et devant la mairie, de chaleureuses paroles ont été échangées entre les Autorités et le Président du Concours, qui a adressé aussi les encouragemens les plus bienveillans aux directeurs de toutes les Sociétés ; l'on s'est séparé ensuite au milieu de la satisfaction, disons mieux, de l'enthousiasme universel. Tel a été le Concours du 28 juin 1854, le premier qui ait eu lieu dans l'Ouest de la France.

A-t-il été ce qu'il aurait pu être, ce qu'il sera par la suite ? Nous sommes loin de le prétendre. Le temps a manqué ; pour mettre en mouvement toutes les ressources musicales des di-

ment des préparatifs des concerts de l'Association, si multipliées, que plusieurs omissions très fâcheuses n'avaient pu être évitées ; ainsi, ce n'est qu'au dernier moment, le matin même du Concours, que des invitations furent faites aux autorités ; c'est à cette circonstance qu'a été due la regrettable absence des autorités militaires.

Digitized by Google

verses localités, pour préparer suffisamment les Sociétés existantes, pour en former de nouvelles, pour procurer surtout aux unes et aux autres les moyens pécuniaires qui leur eussent été immédiatement indispensables; les Conseils municipaux, resserrés par les exigences budgétaires, n'ont pu seconder la bonne volonté des autorités; les circonstances politiques, enfin, ont enlevé à la Fête un de ses principaux attraits, la présence des Musiques militaires.

Quoi qu'il en soit cependant, et malgré toutes ces causes fâcheuses, nul ne saurait nier que cette première solennité ait été brillante encore et féconde sous bien des rapports; onze Sociétés de musique ont pu être réunies; l'exécution des morceaux, généralement satisfaisante, a été souvent très remarquable; on a pris rendez-vous pour le Concours qui ne manquera pas d'avoir lieu l'an prochain; les Sociétés qui n'ont pu paraître cette année se sont déjà inscrites pour les Concours à venir; des Sociétés nouvelles se forment; des agglomérations d'individus, étrangères jusqu'ici les unes aux autres, se sont rapprochées; des relations amicales se sont établies sous l'influence d'une même pensée et d'un art favori; le cercle des bons rapports avec les sommités musicales de Paris s'est élargi; la caisse de l'Association des Artistes musiciens a reçu, du produit des places, une somme de 414 fr. 50 c., destinée à venir en aide à quelques artistes malheureux; la cité hospitalière a reçu, des nombreux étrangers qui l'ont visitée, un tribut matériel qu'elle portera à son tour à leurs villes; et les populations ont salué de leurs acclamations l'Institution féconde qui, dès sa naissance, leur assure des plaisirs nobles et faciles, en même temps qu'elle ouvre à leur commerce des débouchés nouveaux.

Quels ne seront donc pas les bienfaits des Concours, lorsque le temps et l'expérience les auront convenablement développés, que l'éducation musicale de notre pays se sera perfectionnée,

Digitized by Google

par l'effet même de ce développement, lorsque, surtout, l'achèvement des chemins de fer, activement poursuivi dans nos contrées, leur aura donné les moyens de communication rapides et peu dispendieux qui leur manquent encore?

Mais, pour arriver surement à ce but si désirable, il ne faut pas s'en rapporter seulement aux circonstances et à la marche du temps : les amis de la musique ont, au contraire, une tâche à remplir, des efforts à faire; ils doivent intervenir, avec une énergique persévérance, pour que l'essai qui vient d'être tenté heureusement ne soit pas perdu, pour que les Concours s'implantent profondément dans le sol, d'ailleurs bien disposé à les recevoir, et qu'ils produisent tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre.

Voici, sur ce sujet, quelques idées; nous les soumettons à l'examen et à la critique qui pourront, nous en avons l'espoir, les faire passer dans la pratique :

Ce qui a assuré le succès de l'Association musicale de l'Ouest, c'est son organisation périodique; c'est là ce qui fait sa force et sa supériorité sur les Fêtes qui sont parfois célébrées dans le nord et dans l'est. Là, ces Fêtes, sans règles fixes, sont le résultat d'un caprice ou d'une circonstance fortuite; ici, soumises à un règlement commun et à une périodicité régulière, elles sont à l'état d'institution. Ne conviendrait-il pas de donner aux Concours, corollaire et complément désormais indispensable des Congrès, une organisation analogue, et de telle façon que, parcourant d'année en année, toutes les villes associées, ils reviennent tous les quatre ans dans la même ville, et que, chaque année, le Comité du Congrès soit aussi celui du Concours.

Ne conviendrait-il pas aussi que les Sociétés aujourd'hui connues et celles qui pourront naître dans le ressort de l'Association, parfaitement libres d'ailleurs dans leur organisation particulière, dont les détails peuvent dépendre de maintes circons-

Digitized by Google

tances locales, fussent amenées à adopter certaines dispositions communes, en vue des Concours qui sont institués pour elles, et dont elles doivent être l'aliment? ces dispositions seraient relatives aux rapports des Sociétés entre elles, comme avec les Sociétés Philarmoniques qui donnent les Congrès, et surtout à la création des ressources pécuniaires qui assureraient leur existence, en même temps que leur accès aux réunions annuelles.

Les ressources pécuniaires pourraient être puisées: 1° dans les cotisations des sociétaires; 2° dans un prélèvement sur le produit des séances musicales; 3° dans les subventions municipales; 4° enfin dans les allocations départementales.

Déjà, la plupart des Sociétés de chants et d'harmonie s'imposent des cotisations mensuelles : il ne s'agit que de généraliser la mesure.

Quelques-unes donnent des séances musicales assez productives; toutes peuvent en donner et prélever, au profit de la caisse des Concours, une partie de la recette, variant du 10^{me} au 5^{me}, comme va le faire l'Orphéon de La Rochelle.

Plusieurs Conseils municipaux, comprenant les avantages des Sociétés de musique qui procurent à une partie de leurs concitoyens une occupation utile et un agréable délassement, accordent à celles de leurs communes des subventions annuelles; ne peut-on pas attendre la même libéralité des autres Conseils et espérer même que la subvention sera un peu augmentée dans l'intérêt des Concours qui ajouteront des produits matériels, pour les villes, aux bienfaits moraux des Sociétés de musique (1).

(1) Quatre départemens, ou plutôt quatre villes seulement participent, par le fait, aux bénéfices de l'Association et sembleraient devoir profiter de ceux des Concours; mais, nous croyons qu'il devra être organisé des Concours partiels ou des Fêtes supplémentaires, dans les villes qui ont des

Digitized by Google

Nous avons vu, par la correspondance à laquelle le Concours du 28 juin a donné lieu, qu'un Préfet regrettait de n'avoir pas de fonds disponibles pour en faciliter l'accès aux Sociétés de son département. Il est résulté de là, pour nous, la conviction que MM. les Préfets pourraient sans peine solliciter et obtenir des Conseils généraux des allocations spéciales, sous le titre d'encouragement aux beaux-arts, pour favoriser et soutenir une œuvre dont le but est à la fois artistique et éminemment civilisateur.

Enfin, les Sociétés philarmoniques ne pourraient-elles pas utiliser leurs moyens d'action au bénéfice de la caisse des Concours?

De pareilles ressources, créées et utilisées selon les lieux et les circonstances, seraient largement suffisantes, nous n'en doutons pas, pour faire face à tous les besoins

Quant aux rapports des Sociétés entre elles, ils consisteraient dans l'échange de leurs programmes et de leurs comptes-rendus annuels. Il y aurait dans cet échange une preuve de bienveillance mutuelle et un motif d'émulation.

Maintenant qui prendra l'iniative de cette organisation? qui élaborera et proposera le projet de règlement qui doit être le lien de toutes les Associations musicales de l'Ouest, sauf leur adhésion, bien entendu, et sous l'approbation préalable des autorités compétentes? Nous n'hésitons pas à dire que ce rôle appartient à la Société Philharmonique de Niort. Elle a fondé la grande Association musicale de l'Ouest; elle a donné le signal des Concours; son travail empruntera à ces faits, ainsi qu'au nom de l'artiste qui la dirige en ce moment, une incontestable

Sociétés de musique, et que c'est là un des principaux moyens d'assurer l'avenir de cette institution : voilà pourquoi nous généralisons ce que nous disons des conseils municipaux.

Digitized by Google

autorité : sa position est donc on ne peut meilleure ; le moment, d'ailleurs, est propice, l'œuvre paraît facile et nous appelons de tous nos vœux sa prompte réalisation comme un bienfait pour le pays que nous aimons.

A l'œuvre donc, et grâce à cette organisation, ou à telle autre qui paraîtra meilleure, les Institutions musicales de l'Ouest seront complétées. Les Concours, en groupant toutes les Sociétés de nos départemens, permettront de faire exécuter d'importantes compositions par des masses considérables et nous révèleront des effets d'une puissance encore inconnue chez nous (1); les grands maîtres de Paris, heureux de s'associer à ces exécutions gigantesques, se mêleront de plus en plus à nos Fêtes, effectuant ainsi une véritable décentralisation artistique ; les études musicales deviendront plus fortes, le goût des arts se propagera de plus en plus dans toutes les classes, et sous leur bienheureuse influence les anciennes amitiés se ravivront, des liens nouveaux seront resserrés, des réunions plus fréquentes, des fêtes nouvelles, de grands et pacifiques mouvemens de populations auront puissamment servi les intérêts matériels ; toutes les conditions, en un mot, se seront améliorées.

Niort, 24 Juillet 1854.

(1) Nous étions à Cologne, en 1843, le 4 septembre, au moment où cette ville célébrait l'anniversaire centenaire de la fondation de son admirable cathédrale : il nous fut donné d'entendre, sur la place du Dôme, le chant de victoire des Machabées de Handel, entonné par 15 à 20 mille voix, c'est-à-dire par la population toute entière à qui l'on avait distribué une hymne de circonstance composée sur cet air : nous ne saurions exprimer l'effet prodigieux de cette exécution colossale, il faut l'avoir entendue pour s'en faire idée.

Digitized by Google

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR M. **HÉLIE**, AU NOM DE LA COMMISSION,

CHARGÉE D'EXAMINER

LE PROJET DE CHEMIN DE FER DE NANTES A LIMOGES, PAR NIORT.

Un projet de chemin de fer soulève autour de lui tant de grands intérêts, qu'il excite toujours des rivalités nombreuses et ardentes. Le projet qui vous est soumis devait subir et subit en effet cette loi commune ; aussi ce rapport ne sera-t-il pas le dernier mot que vous aurez à prononcer dans la lutte qu'on prépare.

Le tracé que suivrait la ligne de Nantes à Limoges en passant par Niort est étudié avec tant de soin et de précision, et il se trouve surtout dans de telles conditions, qu'à part les quelques légères modifications de détail que pourra nécessiter l'exécution, il nous semble impossible que cette direction n'ait pas la préférence sur toutes les autres lignes qu'on voudrait mettre en avant.

Digitized by Google

Examinons d'ailleurs :

Vous savez que la France est, comparativement aux pays voisins, bien arriérée dans l'exécution de ses chemins de fer : c'est un malheur, il faut le réparer vite. Les événemens qui menacent justifient maintenant les craintes qu'en temps de paix on traitait de chimères, et font amèrement regretter qu'on soit demeuré si longtemps endormi devant l'activité des autres !

Mais pour sortir promptement de la position dans laquelle on nous a laissé, ce n'est pas tout de créer, si on ne le fait avec entente et en vue seulement, du *plus grand intérêt de tous.*

Aussi la condition première d'un chemin de fer est-elle, à cette heure, qu'il soit établi en vue de cadrer avec le réseau général qui couvrira la France, pour qu'il satisfasse de suite la plus grande masse possible d'intérêts laissés en arrière jusque-là ; autrement on s'exposerait à jeter loin du mouvement, des pays entiers qui, riches aujourd'hui, s'appauvriraient bientôt, à rompre par suite, l'uniformité du progrès auquel toute la nation doit participer, si l'on veut dans son sein conserver l'équilibre, première loi de sa fortune et de sa sûreté.

De là une conséquence forcée :

La France est déjà ou sera prochainement sillonnée de telle manière que les voies en cours d'exécution étant faites, toute sa surface sera divisée en autant de vastes contrées qui seront les mailles d'un grand réseau. Il faut donc que les projets qui vont tendre à présent à rétrécir ces mailles soient combinés de façon à subdiviser à peu près également ces diverses contrées.

Mais ici deux conditions :

D'une part, il faut bien se garder dans la direction à donner à ces lignes, de les placer trop parallélement, et surtout *trop près* soit des lignes existantes déjà ou qui s'exécutent, soit des rivières parfaitement navigables qui les suivraient dans un long parcours; car un chemin de fer est comme un grand fleuve : il

Digitized by Google

ne peut exister qu'à l'aide de riches tributs puisés au loin dans leurs sources éparses, par des milliers d'affluens qui ne doivent verser leurs abondantes récoltes ailleurs que dans son sein.

D'une autre part, il faut aussi et avant tout, embrasser les centres isolés les plus productifs et les plus éloignés pour les relier entre eux, leur faciliter les échanges et leur ouvrir de vastes débouchés.

En un mot, il faut que les projets de chemin de fer suivent une longue distance pour que plus d'intérêts en profitent, qu'ils se rapprochent le plus possible du milieu des vastes mailles du réseau général pour qu'ils évitent les voisinages dangereux; qu'enfin, ils cherchent les points isolés les plus riches pour que leurs richesses se répandent et servent à tous.

Ces conditions indispensables de tout projet de chemin de fer, celui qui vous est soumis les remplit toutes avec un bonheur parfait.

Jetez les yeux sur la carte, en effet, et vous en serez convaincus. Aussi rappelez vos souvenirs, ils vous diront combien il y a de temps que cette ligne a fixé l'attention; combien dès les premiers jours, on l'a signalée comme une de celles qui doivent espérer le plus brillant avenir.

Cette ligne parcourerait 360 kilomètres, diviserait en deux parties égales le vaste triangle que forment Nantes, Tours et Bordeaux, percerait la Vendée, les Deux-Sèvres, le Limousin pour se souder à une autre ligne qui joindrait Gannat et déboucherait à Lyon.

C'est Genève et Grenoble reliés à Nantes: tout l'Est encore une fois rapproché de l'Océan.

A côté de celle-ci, voyons celles dont on parle :

Une ligne de Tours aux Sables par Pouzauges;

Une ligne de Nantes à Châteauroux par Parthenay, Lusignan, Poitiers;

Digitized by Google

Une ligne de Limoges à Poitiers;

Une ligne de Limoges à Angoulême;

Une ligne de Saintes à Nantes.

Mon Dieu, si la création d'un chemin de fer n'était ni longue, ni difficile, ni coûteuse, nous dirions des premiers, que tous ces chemins de fer soient, et encore un autre qui permette à Niort de profiter d'eux tous.

Malheureusement il n'en est point ainsi, et nous sommes réduits à choisir parmi eux une combinaison qui, tout en réduisant ces chemins à *un seul*, satisfasse néanmoins, autant qu'on peut l'espérer, toutes les exigences et tous les intérêts qui réclament.

Eh bien, ce qui frappe de suite parmi ces diverses lignes, c'est que tout au contraire de la nôtre, quelque soit celle qu'on essaie de choisir à l'exclusion des autres, elle oblige à trop et de trop grands sacrifices pour qu'on s'y arrête quant à présent.

Voyons-les du reste.

Celle des Sables à Tours, de même que celle de Saintes à Angoulême, ne sont que des rameaux qui pourraient naître si l'arbre avait déjà ses branches principales; mais il ne faut pas encore songer à la première, non plus qu'à la seconde, à moins qu'on s'arrête à la ligne de Limoges à Rochefort par Angoulême dont nous allons bientôt dire un mot.

Quant à celle de Nantes à Châteauroux, elle serait, à cause du chemin de fer de La Rochelle, inutile à toute la portion du triangle au midi de la ligne qui va de Fontenay à Saint-Maixent; elle suivrait parallèlement et à une distance courte le chemin de Nantes à Orléans, puis s'arrêterait à Châteauroux sans ouvrir aucune issue nouvelle! Ce serait donc jeter au bas du triangle de Bordeaux Orléans et Nantes, une ligne parallèle à la base, qui ne pourrait que lui nuire, et qui sacrifierait inutilement près des trois quarts de ce triangle.

Digitized by Google

Quant à celle de Limoges à Poitiers, elle serait impossible si l'on faisait celle de Châteauroux. Limoges a donc un intérêt bien sérieux à la combattre et par suite à résister au projet de Nantes à Châteauroux. D'ailleurs Limoges arrivera par Ruffec peut-être aussi vite et à moins de frais à Poitiers, à cause des difficultés inouïes que présenterait le terrain, difficultés qui nécessiteraient de longs détours et des travaux considérables.

Quant à celle de Limoges à Angoulême, il n'y a que Limoges qui puisse y tenir, et son intérêt l'appelle à Ruffec plutôt qu'à Angoulême, puisqu'on se rapproche de Poitiers en ayant cependant Angoulême.

Quant à celle de Rochefort à Angoulême, elle suivrait la Charente, qui, parfaitement navigable, sera longtemps un écueil contre lequel toutes les espérances de chemin de fer viendront se briser; il n'y aurait qu'un moyen de le fuir, ce serait de laisser Saintes et Cognac pour se diriger sur Ruffec, mais le remède serait pis que le mal, car on laisserait ces deux points, les plus importans de la contrée, pour passer par Saint-Jean seulement, et l'on toucherait le chemin de fer de La Rochelle à Niort, autre écueil aussi dangereux que la Charente.

Enfin que deviendrait la Vendée et tout le pays de Melle?... Melle et la Vendée ont donc comme Limoges tout-à-l'heure, un intérêt immense à combattre cette prétention qui les jeterait pour toujours dans un oubli ruineux; tandis que tout le pays baigné par la Charente exploite avec elle à très peu de frais, et trouve en elle un débouché plus que suffisant à ses besoins, débouché qui conduit à la voie de fer et donne à la contrée entière des ressources merveilleuses dont les autres sont malheureusement privées.

Quant à celle de Nantes à Saintes et Angoulême, elle desservirait sans doute les côtes, mais trouverait-elle bien sur son parcours les alimens suffisans à son existence? Cette ligne,

Digitized by Google

d'ailleurs, sacrifierait Limoges, Niort et Melle encore, qui devraient tout faire pour la combattre; et puis quels débouchés nouveaux ouvrirait-t-elle? Aucuns que ne donnerait la nôtre, qui jusqu'à Fontenay suit la même direction.

On est donc forcé de reconnaître que toutes ces lignes se combattent entre elles et le sont encore par leur position; ce qui, comme nous l'avons dit de suite, rend impossible tout choix de l'une d'elles à l'exclusion des autres.

La nôtre au contraire, se place au milieu de ces intérêts divergens, leur accorde à tous quelque chose, et, de plus, elle a le précieux avantage d'éviter à la fois et la parallèle de Tours à Orléans et la concurrence si redoutable de la Charente.

Le projet en effet, comme vous le voyez par son tracé, passe à peu près au milieu du triangle; il relie Angoulême, Nantes, Limoges, Niort, Poitiers; il remplit donc la condition la plus importante de toutes, et qui cependant fait défaut aux autres lignes dont on voudrait parler; il ne sacrifie point le Nord au Midi, ou inversement, pas plus que l'Est à l'Ouest.

Car si ce projet embrasse Nantes, Poitiers, Niort et Angoulême, il ne rapproche pas plus qu'ils l'étaient déjà ces divers points au détriment les uns des autres.

C'est la seule réponse qu'on doive, car elle est péremptoire à une réclame que nous lisions il y a peu de jours dans un journal de la Charente-Inférieure, je crois.

On disait que le chemin de fer par Niort allait rompre toutes les relations commerciales de Nantes à Limoges avec les deux Charentes, pour en faire jouir exclusivement la Vendée; que déjà une commission d'enquête aurait signalé ce dangereux résultat qu'il fallait combattre vivement... pour accaparer sans doute, au détriment de la Vendée et de Niort, tout le courant de Limoges à Angoulême.

Eh bien! vous le voyez, Messieurs, ces craintes dictées par

Digitized by Google

un esprit égoïste de localité ne sont pas sérieuses, car le danger qu'elles signalent n'existe pas.

Sans doute, s'il y avait une voie de fer qui, en éloignant beaucoup Limoges d'Angoulême, le rapprochât considérablement de Nantes, comme le ferait la ligne directe par Poitiers, par exemple, une de celles dont on parle, il est vrai, le danger serait sérieux, l'économie de temps et la facilité des communications entre Limoges et Nantes aurait peut-être ce résultat, quoique douteux encore, puisque par Poitiers on arriverait toujours à Angoulême.

Mais est-ce que notre ligne, en même temps qu'elle va sur Nantes et Limoges, ne vient pas tout près d'Angoulême? Est-ce que si Limoges a un chemin de fer sur Nantes, il ne l'a pas en même temps sur Angoulême? Est-ce que la différence de distance qui existe par la voie ordinaire n'est pas conservée par la voie de fer? Et, dès lors, qu'est-ce qui fera dévier les relations, qu'est-ce qui détournera leur courant? Cela ne se comprend pas. Ces craintes ne sont qu'un prétexte pour colorer des hostilités qu'un intérêt mieux entendu devrait étouffer au milieu du conflit de ces lignes diverses.

Et pourquoi cette préférence des deux Charentes sur la Vendée et les Deux-Sèvres? Pourquoi ce sacrifice de deux contrées si haut placées par la richesse merveilleuse et la variété sans égale de leurs produits?

Ce n'est pas telle ville qu'il faut favoriser, telle contrée exclusivement à telle autre; il faut se placer plus haut, loin de ces rivalités étroites qui ne font que du mal, pour ne songer et se diriger que vers *le plus grand intérêt de tous.*

Notre projet est le seul qui, à cette heure, remplisse cette condition.

Loin donc de combattre ce projet, c'est le seul que chacun doit défendre; car en même temps qu'il se prête admirablement

Digitized by Google

à conserver toutes les relations établies et à protéger les intérêts particuliers de chaque point principal, il crée, entre les limites opposées de la France, un nouveau trait d'union non moins précieux, non moins désirable que celui qui se fait en ce moment vers Bordeaux.

En effet, la ligne qui vient de Limoges à Ruffec sert à Limoges pour se rendre à Poitiers et Angoulême. Ce sont deux lignes à la fois pour Limoges et les deux plus précieuses pour cette ville, à laquelle appartiendra Nantes, Napoléon, Luçon, Fontenay, Niort, Melle.

D'un autre côté, Nantes se trouve en relation avec Niort; par suite avec La Rochelle et Rochefort, Poitiers et Limoges.

Angoulême conserve tous les produits du Limousin, de la Bretagne, de la Vendée et des Deux-Sèvres.

Niort, enfin, se trouve le point central : Niort, dont l'élan commercial et industriel est si prodigieux depuis ces dernières années !

En un mot, notre ligne les résume à peu près toutes.

Cette ligne offre donc l'avantage le plus précieux qu'on puisse désirer dans les circonstances actuelles; c'est de relier tous ces points si importans sans s'exposer à briser leurs relations et à les détourner; c'est d'appeler autant de pays que possible à profiter de cette nouvelle voie, sans en sacrifier aucun aux désirs d'une rivalité jalouse; c'est enfin et surtout de préparer, par Limoges et Gannat, un nouveau courant pareil à celui que le *Grand-Central* a déjà dirigé sur Bordeaux, qui unisse Lyon à Nantes comme il est uni à Bordeaux, et lui ouvre tout le Nord-Ouest comme on lui a déjà ouvert tout le Sud-Ouest.

Et voyez les conséquences pour l'Est, quand cette ligne sera complète. Il aura tous les ports de l'Ouest; Nantes, Les Sables, Luçon, Marans, La Rochelle et Rochefort.

Ce sont ces considérations si puissantes, ne l'oubliez pas.

Digitized by Google

qui, à une autre époque, vous ont valu, malgré d'énergiques oppositions, la route impériale n° 148 de Nantes à Limoges : route que le chemin de fer ne fera que suivre d'ailleurs, route qui donne par Niort, à toute direction de Limoges à Nantes, des droits acquis, et que l'on ne saurait sacrifier, maintenant surtout que les affaires ont pris leur courant, que les industries se sont groupées et que la fortune du pays en dépend.

Ces considérations seraient-elles seules, que le projet devrait être adopté.

Mais elles ne sont pas isolées ! et si du domaine de la généralité nous descendons sur le terrain tout spécial au projet, nous voyons qu'il se recommande encore sous bien d'autres rapports.

Nous ne suivrons pas les détails si savans et si minutieux que nous fournit M. Petot; mais nous vous ferons remarquer que le chemin projeté offrira l'avantage de parcourir 360 kilomètres environ, et n'exigera pourtant dans toute son étendue pour ses travaux d'art qu'un chiffre de. . . . . 10,710,000 f. 00 c.

Et pour ses terrassemens (sans arriver encore à la limite imposée aux pentes) qu'une somme de. 5,162,828 00

Moins de 16 millions ! 15,872,828 00

Qu'on songe, au contraire, à quelles difficultés il faudrait s'attaquer si l'on voulait suivre la ligne de Nantes à Châteauroux ou Limoges par Lusignan, ou bien celle de Rochefort à Limoges par Saintes, alors qu'on trouverait les mille vallées de la Sèvre-Nantaise et du Limousin, ou celles de la Charente, et l'on verra combien ce chiffre serait bien dépassé par les ouvrages nécessaires à combattre le sol !

Ce chiffre nous a vivement frappé; car, en même temps qu'il est l'expression absolue et irrésistible des difficultés du sol à

Digitized by Google

parcourir, il doit peser considérablement dans la balance, alors qu'il s'agit de savoir quelle direction sera préférée.

Les chiffres de dépenses qu'entraîne la construction des rails ways sont énormes en effet, et quelles que soient les ressources d'un pays, lorsqu'il s'agit de millions à exposer, on ne peut trop désirer suivre une direction qui, tout en économisant beaucoup, offre cependant des chances sinon plus grandes, du moins égales de recouvrement.

Car, chez les grands comme chez les petits, *le premier économisé est le premier gagné.*

Ce n'est pas tout d'ailleurs.

Outre cette économie réelle que notre ligne assure, et les grands avantages que présente sa situation presqu'exceptionnelle au milieu des villes importantes qu'elle rattache entr'elles, il y a enfin des ressources locales dont nous devons dire aussi quelques mots : elles vous prouveront que rien ne manque aux espérances du projet, et que sous ce dernier rapport, il n'a pas trop à redouter la rivalité.

D'abord il est évident que tout ce qui cause les relations de Limoges, des deux Charentes, de Niort et de Nantes, passera nécessairement par cette ligne, et ce par une bonne raison, c'est qu'il n'y en aura pas d'autre que la voie de terre, beaucoup plus longue, plus difficile et par conséquent plus coûteuse; que par suite, tout ce que la ligne de Rochefort à Angoulême et Limoges pourrait offrir d'avantages, la nôtre en profitera entièrement et à peu près sans exception. Que d'un autre côté elle absorbera également tout ce que celle de Rochefort à Nantes pourrait donner; qu'il en sera de même pour celle de Poitiers à Limoges; et qu'enfin elle profitera de la plus grande partie de ce qui viendrait sur la ligne de Parthenay.

C'est-à-dire que comme la voie projetée suppléera à toutes les

Digitized by Google

autres, sans rien sacrifier, elle réunira dans son sein tout ce qui aurait dû faire la fortune de chacune en particulier.

Mais elle trouvera de plus les ressources du pays sur lequel elle va s'asseoir.

Nous eussions bien désiré vous donner une notion exacte des produits que la statistique met en relief sur toute l'étendue du parcours que suit le projet ; mais le temps nous manque pour ce travail qui sera fait par un autre beaucoup plus apte que nous à remplir ce vide.

Néanmoins, voici un aperçu rapide de ce qui est spécial à Niort et à la portion de notre département qui avoisinera le chemin de fer.

Dans notre rapport de 1852, à l'occasion du chemin de fer de Niort à Poitiers et à La Rochelle, nous avons signalé l'augmentation considérable qui se manifestait depuis quelques années dans le mouvement commercial de notre département. Nous vous disions que les transports sur les routes et autour de Niort allaient toujours en croissant ; qu'ils représentaient plus de cinq cent mille tonnes par an, non compris les bestiaux, et vous savez à quelles sources exactes nous avions puisé.

Dans un autre rapport que vous avez écouté avec tant d'intérêt à l'une de vos dernières séances, on vous donnait l'explication de ce grand et incontestable progrès, quand on vous montrait comment notre contrée, jusqu'ici livrée à l'agriculture exclusivement, se peuplait depuis quelques années de fabriques et d'ateliers qui appellent de plus en plus, dans son sein, toutes les richesses que l'industrie fait rayonner autour d'elle.

On vous parlait de la peausserie, la ganterie, les crins frisés, les brosses, les filatures, etc., qui emploient à Niort près de trois mille ouvriers, quand beaucoup de ces industries ne sont nées que d'*hier!*

Il faut y ajouter les blouses qui occupent plus de mille per-

Digitized by Google

sonnes et s'exportent par milliers de douzaines ; la grosse cordonnerie, objet d'un si grand commerce, spéciale à nos armées de terre et de mer ; les sabots qui s'envoient à Marans à plein les grands bateaux de la Sèvre et chaussent en outre presqu'exclusivement la Vendée et le Poitou.

Cela nous amène à vous rappeler le commerce si considérable des savons, des laines, des dégras, etc., etc., qui prend de jour en jour des proportions énormes et qui étonnent tout le monde... Celui des vins et des eaux-de-vie, tel aujourd'hui que Niort a sa marque cotée sur les places étrangères et qu'elle rivalise avantageusement avec les principales villes de Saintonge !

Celui des graines de plantes fourragères, dont il s'est exporté plus de 20,000 quintaux cette année.

Celui des huiles, dont trois fabriques de Niort ont expédié aussi cette année, sur Limoges et sur Bordeaux, plus de six mille hectolitres pour ces deux villes seulement.

L'horticulture aussi a augmenté ses richesses ; ainsi voilà que vous avez à Niort d'immenses pépinières, qu'on ne trouve qu'à Angers. Les oignons sont plus enlevés que jamais ; les artichauts couvrent des plaines, et vous savez qu'un seul jardinier en récolte assez à lui seul pour fournir, dans la saison, un service de tous les jours sur Limoges, et de deux charrettes au moins ; les haricots, savez-vous bien que sur les bords du marais un seul propriétaire en a, dans un hectare et demi, récolté l'an dernier pour plus de quinze cents francs, et que cette récolte n'est qu'ordinaire ? Que les rey-gras donnent aussi abondamment? Que les oseraies produisent beaucoup plus ? et tout cela est nouveau !

Et le marais lui-même, terrain inconnu il y a vingt ans, dont l'hectare valait cent cinquante francs à peine quand le fonds était très bon, savez-vous bien qu'il donne à l'hectare plus de

Digitized by Google

1,500 kilogrammes de foin, regain et pâture dans les années les plus ordinaires? et que les arbres dont il est couvert se vendent au moins 40 fr. à trente ans? Que l'hectare cultivé se cote aujourd'hui de trois à quatre mille francs communément?

Et l'agriculture, vous voyez avec quelle ardeur on s'y est donné. Aussi croirait-on, si les documens n'étaient officiels, que les arrondissemens de Niort et Melle, les deux que traverse le projet, fournissent en moyenne plus de treize cent mille hectolitres de grains et, par conséquent, autant de quintaux de pailles; près de deux cent mille hectolitres de vin....

Ne savez-vous pas que les mêmes arrondissemens jettent tous les ans dans le commerce, de trente à trente-cinq mille individus de l'espèce chevaline, et que cette année on cite de nombreuses ventes de mules dépassant mille francs pièce!... Que le nombre des bêtes à cornes y excède soixante mille, les bêtes à laine cent cinquante mille, les chèvres trente-cinq mille, les porcs trente mille, etc., etc.

Aussi voyez quelle importance ont les foires de Niort, Fontenay, Melle, les marchés des environs, et surtout ceux de Beauvoir!

D'ailleurs l'expression la plus vraie de tout cela, c'est que partout, dans notre département, les propriétés se vendent au poids de l'or : qu'elles ont doublé de valeur depuis vingt ans (les ventes qui se font tous les jours le prouvent de la manière la plus irrécusable), et que, d'un autre côté, quand, dans les autres pays, les expropriations se multiplient, chez nous il s'en fait à peine dix par an!

C'est là, Messieurs, le miroir le plus fidèle de la fortune et de l'aisance du pays.

Il y a d'autres richesses encore qui sont importantes, surtout pour un chemin de fer; ce sont nos fours à plâtre et nos carrières si riches et si précieuses qui languissent et végètent

Digitized by Google

faute d'écoulement; mais auxquels la voie de fer va donner une impulsion immense.

Et puis nos houillères!

Elles ne sont qu'au début, il est vrai, à leur premier pas! Comment pourrait-il en être autrement! C'est la fortune restreinte d'une seule personne qui exploite chacune d'elles! et quand on songe que les mines d'Angers ont vu jeter en elles trois millions pour arriver à produire, comment ne pas être étonné que les nôtres aient pu atteindre déjà les résultats qu'elles donnent? Et puis, il n'y a pas cinq ans que la route de Coulonges à Niort est achevée, et que, par conséquent, elles trouvent ce précieux débouché. Mais jusque-là, à travers quelles difficultés ne fallait-il pas se jeter pour conduire ici le charbon; aussi, maintenant que la route est faite, voyez, du matin au matin, combien de charrettes s'en reviennent des houillères!...

Maintenant, supposez que de nouveaux capitaux viennent suppléer aux ressources qui manquent, réalisent les promesses que des études profondes et savantes ont faites à ceux qui ont tout commencé, et voyez quel horizon pour notre pays tout entier, pour la voie de fer surtout.

Telles sont les considérations qui, aux yeux de votre commission, semblent assurer au projet que vous l'avez chargée d'examiner une préférence que tout le monde lui accordera, nous l'espérons du moins pour Niort surtout.

Digitized by Google

DES DANGERS

INHÉRENS A LA FABRICATION ET A L'EMPLOI

DE LA CÉRUSE,

ET DE LA NÉCESSITÉ DE LUI SUBSTITUER

LE BLANC DE ZINC

DANS L'INDUSTRIE ET DANS LES ARTS.

Par le Docteur AUG. TONNET.

MESSIEURS,

Veuillez permettre que, sortant du cercle de vos travaux habituels, j'appelle votre attention sur une réforme importante qui s'accomplit aujourd'hui dans l'industrie de la peinture en bâtimens, réforme qui se recommande aux amis du progrès, d'abord parce qu'elle est utile aux arts, mais surtout parce qu'elle est un bienfait immense pour un nombre considérable d'ouvriers. Je veux parler de la substitution du blanc de zinc au blanc de céruse dans la formation des couleurs, c'est-à-dire, de la substitution d'une substance tout-à-fait inoffensive à un composé toxique qui expose les ouvriers qui le fabriquent et

Digitized by Google

ceux qui l'emploient à de cruelles maladies, à des infirmités irrémédiables et même à une mort parfois presque subite.

Cette réforme, proposée dès l'année 1780 par le célèbre et bienfaisant chimiste Guyton de Morveau, n'est entrée dans la pratique que depuis un petit nombre d'années seulement, depuis 1849, grâce aux efforts persévérans de M. Leclaire, peintre en bâtimens, à Paris. Elle se généralise de plus en plus, et telle est la sanction qu'elle reçoit de l'expérience, qu'on ne saurait douter qu'elle soit dans la suite universellement adoptée; mais tant qu'elle ne sera pas achevée, tant que le blanc de zinc n'aura pas complètement détrôné le blanc de céruse, celui-ci, poison subtil et lent, pourra encore faire des victimes parmi les ouvriers qui auront à le manier. De là l'obligation, le devoir, en quelque sorte, pour quiconque prend à cœur ce qui touche au bien général, de favoriser cette réforme, d'en hâter l'accomplissement par tous les moyens dont il peut disposer et dans toutes les circonstances qui peuvent s'offrir.

Ainsi cette question, indépendamment du vif intérêt qu'elle offre, soit au point de vue industriel, soit au point de vue médical, cette question a toute l'importance qu'on doit attacher à une question d'humanité.

Un fait malheureux, qui s'est passé tout récemment dans notre ville, et dont j'ai été le témoin affligé, m'a déterminé, Messieurs, à vous en entretenir aujourd'hui.

Ce fait concerne un peintre en bâtimens, âgé de 30 ans, nommé M..... A 17 ans, il partit pour faire son tour de France, qui dura dix ans. Il séjourna six ans à Avignon, et, dans cet intervalle, il fut obligé deux fois d'aller à l'hôpital pour des coliques que les médecins considérèrent comme étant la colique des peintres. Il fut, en outre, atteint plusieurs fois de cette même affection à Marseille et dans d'autres villes où il séjourna. Depuis quatre ans qu'il était de retour à Niort, il n'avait pas eu

Digitized by Google

de coliques, mais il était sujet à des maux de tête très violens. Il s'était marié il y a dix-sept mois. Sa femme, qui m'a donné ces détails, dit que depuis son mariage il avait eu de fréquens maux de tête, toujours accompagnés de vomissemens et très souvent aussi de crampes dans les jambes.

Le 5 ou le 6 septembre dernier, il fut pris de vomissemens énormes et de crampes, et cela après avoir broyé de la céruse et tamisé du vert-de-gris. Ces accidens cessèrent assez promptement.

Dès-lors, et d'après la défense de son médecin, M. le docteur Noirault, il cessa d'exécuter par lui-même les opérations ci-dessus mentionnées; il faisait venir le blanc de céruse et le vert-de-gris tout préparés.

A dater de cette même époque, il n'avait éprouvé qu'un léger mal de tête, il y a environ trois mois, et quelques crampes très légères aussi.

Dans ces derniers temps, il avait été chargé des travaux de peinture à la nouvelle filature de M. M..... Il avait été autorisé à peindre au blanc de zinc à l'intérieur; mais, pour l'extérieur, il n'avait pas osé garantir la solidité de cette couleur; aussi, avait-on exigé qu'il fît usage de la céruse. Il était livré à ce travail lorsqu'il fut pris de sa dernière maladie.

M..... prenait de grandes précautions lorsqu'il manipulait les couleurs réputées dangereuses : il se couvrait le nez et la bouche d'un mouchoir; l'opération terminée, il se lavait soigneusement le visage et les mains, et se rinçait la bouche.

Il était d'une constitution robuste; il ne s'était point livré à un travail excessif dans ces derniers temps. Il se nourrissait bien, mangeait beaucoup, et cependant, ajoute sa femme, plus il mangeait, plus il maigrissait; son teint était pâle, blême; les pommettes seules étaient plaquées de rouge; son sommeil était bon d'ordinaire.

Digitized by Google

Il travailla encore dans la journée du lundi, 16 janvier dernier. Cependant, la veille, il s'était plaint d'un malaise assez considérable, et on avait remarqué qu'il était sombre, abattu. Le lundi, de retour de son travail, au moment de dîner, il avait un mal de tête tel qu'il alla se coucher. Il vomit un peu. Dans la nuit, il n'eut pas ou presque pas de sommeil; il avait des impatiences dans les jambes; il lui semblait, disait-il, qu'il était couché dans des draps de laine.

Le mardi matin, 17, il se trouvait mieux que la veille; la tête était seulement un peu lourde. Il prit de la soupe vers sept heures, après quoi il dormit jusqu'à dix. Alors, s'étant levé et ayant été dans sa cour, il vomit toute la soupe qu'il avait prise. Il se remit au lit à dix heures et demie avec un violent mal de tête. Vers onze heures, il ressentait de tels coups dans la tête qu'il s'arrachait les cheveux de désespoir; sa bouche était écumante. Vers onze heures et demie, sa femme, qui le soutenait dans ses bras, le vit s'affaisser et retomber sur son lit; il avait complètement perdu connaissance.

C'est alors que je fus appelé près de lui. M. Noirault ne tarda pas à y arriver aussi. M..... était dans un état d'immobilité et d'insensibilité dont rien ne pouvait le tirer, état qu'en langage médical on nomme le coma.

Les antécédens du malade et la coloration ardoisée du bord des gencives, qui fut constatée, montraient clairement que cet état devait être attribué à l'action du plomb. Les moyens propres à tirer le malade du coma et le traitement de la colique des peintres furent prescrits, mais inutilement. Une heure après notre visite, M....., dont la respiration, d'abord un peu râlante, s'était de plus en plus embarrassée, rendait le dernier soupir.

Nous avons à présenter sur ce fait quelques remarques.

D'abord, M..... avait manié du vert-de-gris, et peut-être

Digitized by Google

serait-on tenté de mettre sur le compte du cuivre les accidens qui ont fini par entraîner sa mort. Mais il est reconnu que le cuivre n'exerce pas sur les artisans qui le travaillent une influence à beaucoup près aussi fâcheuse que les préparations saturnines. Il occasionne, il est vrai, des coliques, mais elles ne sont pas accompagnées des mêmes symptômes que la colique de plomb, et peuvent en être facilement distinguées. Elles n'ont, d'ailleurs, ni la même intensité, ni le même danger.

M..... était, à n'en pas douter, sous l'influence de cet empoisonnement lent qui est le résultat de la pénétration du plomb dans l'organisme. Son extérieur en portait les marques évidentes : c'était d'abord son teint pâle et blême, ensuite cet amaigrissement progressif qu'il subissait en dépit d'une bonne alimentation, amaigrissement si frappant que Madame M..... disait de son mari que plus il mangeait, plus il maigrissait ; c'était enfin cette couleur ardoisée qu'on remarquait sur le bord des gencives, et qui est caractéristique de l'intoxication saturnine.

Le coma dans lequel M..... a succombé était-il bien la conséquence de cette intoxication? Les symptômes qui l'ont précédé ne permettraient guère d'en douter. D'ailleurs, les annales de la science renferment assez de faits analogues et même tout-à-fait identiques pour que celui dont nous parlons ne soit point considéré comme extraordinaire. Ce n'est pas la première fois qu'une mort presque subite, précédée de coma, survient dans le cours ou au déclin d'une affection saturnine même légère.

Depuis que j'exerce la médecine à Niort, j'ai eu l'occasion d'observer un autre exemple des funestes effets de la céruse. En 1852 je fus appelé auprès d'un autre ouvrier, aussi lui peintre en bâtimens, qui portait également dans son extérieur ce cachet qui décèle l'influence délétère du plomb. Il était en proie à des coliques atroces. Sa vie fut mise en péril par des convulsions, accident souvent mortel de l'intoxication saturnine.

Digitized by Google

Heureusement, un traitement énergique réussit à le soustraire au danger.

Ce que je viens de vous raconter, Messieurs, ne saurait vous donner qu'une idée incomplète, quoique effrayante déjà, des maladies auxquelles sont exposés non-seulement les peintres en bâtimens, mais encore tous les ouvriers qui fabriquent ou qui manient des composés plombiques. Mais quel que soit l'intérêt qu'offre au médecin et à l'hygiéniste ce grave sujet, ce n'est point ici le lieu de dérouler le tableau de ces maladies. L'exemple que j'ai cité, et qui s'est rencontré près de nous, suffira, je pense, pour vous faire apprécier combien il est important de faire disparaître, autant que possible, de l'industrie, des substances aussi dangereuses que les composés plombiques.

Afin de ne laisser aucun doute dans vos esprits sur l'opportunité d'une semblable réforme, je devrais encore vous montrer: 1° que le blanc de zinc n'expose point, comme la céruse, les ouvriers à de graves dangers; 2° que l'emploi de cette substance dans l'industrie et les arts procure des résultats qui ne le cèdent en rien, qui sont même supérieurs à ceux qu'on obtient avec le blanc de plomb. Mais, en ce qui touche ces deux points, je ne ferai que résumer brièvement les expériences et les faits sur lesquels ils sont établis.

Quant à l'innocuité du blanc de zinc, des expériences et des observations sérieuses et convenablement suivies, et qui ont été faites soit par des médecins distingués, soit par des chimistes, des ingénieurs et des architectes très recommandables, ne permettent pas de la mettre en doute. Les ouvriers qui travaillent dans les fabriques de blanc de zinc, non plus que ceux qui l'emploient, alors même qu'ils passent la journée dans une atmosphère chargée de la poussière de ce composé, ne sont atteints, sous son influence, d'aucune maladie sérieuse; leur santé ne s'altère point; il ne courent aucun danger.

Digitized by Google

Les avantages que présente l'emploi du blanc de zinc au point de vue industriel ne sont pas moins bien démontrés que son innocuité. Toutes les expériences, toutes les épreuves, toutes les enquêtes ont eu pour résultat de les mettre en évidence; les corps savans et des commissions spéciales les ont reconnus. Les peintures au blanc de zinc l'emportent sur les peintures à la céruse par l'éclat, la fraîcheur et la finesse des tons; elles conservent mieux leur fraîcheur primitive et ne jaunissent point avec le temps; elles résistent à l'action des émanations sulfureuses, si communes dans une foule d'endroits, et sous l'influence desquelles les peintures à la céruse ne tardent pas à noircir; elles garantissent le fer de l'oxydation; la grande quantité d'huile qu'elles contiennent aide à la conservation des bois et des plâtres; elles couvrent aussi bien et ne sont pas plus coûteuses que les peintures au blanc de plomb.

Pour la peinture artistique le blanc de zinc mérite encore la préférence. Entre tous les avantages qu'il offre, il en est un qui, seul, la lui ferait obtenir : il a, en effet, l'avantage d'être inaltérable. La facilité avec laquelle les couleurs à base de plomb se ternissent lorsqu'elles sont exposées aux émanations que produisent l'éclairage au gaz et le chauffage au charbon de terre, était une cause de dégradation rapide pour tous les tableaux dans lesquels entraient ces couleurs. Avec le blanc de zinc rien de semblable ne sera plus à craindre, et le coloris des grands maîtres pourra se conserver avec toutes ses qualités et toute sa valeur.

La question de la substitution du blanc de zinc au blanc de plomb dans les travaux de peinture des bâtimens a été jugée par le gouvernement avoir une telle importance qu'au mois de mars de l'année dernière, il l'a soumise au Comité d'hygiène publique et au Comité des arts et manufactures réunis sous la présidence du ministre de l'intérieur. Une sous-commission

Digitized by Google

prise au sein de ce Comité a fait un rapport dont les conclusions laissent voir clairement que si on n'a pas jugé opportun de proposer l'interdiction de la fabrication et de l'emploi du blanc de céruse, c'est uniquement à cause des difficultés qui pourraient en résulter au point de vue de la légalité et sous le rapport financier, et parce que, d'ailleurs, la substitution du blanc de zinc au blanc de plomb tend à s'opérer naturellement.

Voici ces conclusions :

1° Il n'y a pas lieu d'interdire la fabrication de la céruse, les perfectionnemens introduits dans cette fabrication lui ayant enlevé d'une manière à peu près complète son insalubrité et ses dangers ; mais il importe que l'administration prenne des mesures efficaces pour que ces perfectionnemens soient adoptés dans toutes les usines, et que celles-ci soient l'objet d'une surveillance spéciale.

2° Il n'y a pas lieu d'interdire l'emploi de la céruse dans les travaux de peinture ; car certaines précautions peuvent mettre, jusqu'à un certain point, les ouvriers à l'abri des poussières de plomb, et, d'ailleurs, pour cet usage particulier, la substitution du blanc de zinc au blanc de plomb tend à s'opérer naturellement. L'appui du gouvernement et la différence des droits perçus sur le plomb et sur le zinc favorisent cette transformation, sans perturbation violente, sans atteinte portée à la liberté du commerce.

3° L'interdiction de la fabrication et de l'emploi de la céruse dans les arts et dans l'industrie aurait, de plus, l'inconvénient de susciter les plus graves difficultés au point de vue de l'état des finances et de la légalité.

Tels sont, Messieurs, les documens que, sous l'impression de

Digitized by Google

la mort du malheureux M..., j'ai cru devoir produire devant vous, afin d'éveiller votre sollicitude en faveur d'une réforme utile à l'industrie et aux arts, et impérieusement réclamée par l'humanité.

Digitized by Google

VOYAGE A SALZBOURG.

—

VISITE AUX MINES DE SEL DE HALLEIN,

LU A LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE,

Par E. BODIN.

Hallein, situé sur la rive gauche de la Salza, au pied du mont Dürrenberg, est une ville de 5,000 habitans, qui présente au touriste positif, toute l'activité, toute la vie d'une ville industrielle, et à l'ami des arts et de la belle nature, tout le pittoresque d'une situation ravissante. De tous côtés, vous ne voyez que roues hydrauliques. Ici, ce sont des scies qui semblent, par leur vitesse, se faire concurrence au travail pour diviser d'énormes sapins; là, ce sont de vastes bassins, où la saumure chauffée par d'immenses fourneaux, dépose sur ses bords des cristaux de sel. Si vous portez vos regards vers la montagne, vous apercevez au milieu d'un vert bocage un torrent qui descend en bondissant du haut de rochers de marbre, et précipite vers les rives de la Salza ses ondes argentées. Une église et le village des mineurs complètent ce délicieux paysage. Ce petit village assis sur le plateau du Dürrenberg était donc le but de notre voyage.

Digitized by Google

De Hallein, jusqu'au sommet de la montagne, on compte une petite lieue que l'on franchit dans l'espace de trois quarts-d'heure. La pente assez escarpée, n'a cependant rien de pénible, surtout si on a soin de se retourner souvent, pour examiner la belle nature qui présente aux regards ses variétés infinies. Arrivé au village où sont les bâtimens d'exploitation, et où se fait la descente dans les mines, on vous introduit dans de vastes salles. Là, après avoir inscrit votre nom sur le livre des étrangers, on vous apporte les habits de mineurs que vous devez revêtir. Ce costume, qui ne manque pas d'originalité, et qui vous fait surtout une physionomie très grotesque, se compose d'un pantalon de toile blanche, serré fortement au bas des jambes, à la manière des Mamelouckes, d'une large veste de même étoffe, d'un bonnet noir, en laine, avec un liseré vert, et d'une ceinture en cuir attachée fortement autour du corps, et qui descend de manière à préserver de tout accident la partie la plus inférieure des reins. Le voyage dans les mines fait mieux comprendre toute l'utilité de cette partie essentielle du costume. Ainsi vêtu, une chandelle à la main, et accompagné d'un mineur expert et des aides nécessaires, vous descendez dans les profondes entrailles de la terre. Avant de parcourir les galeries qui sont, dit-on, tellement immenses, que quinze jours suffiraient à peine pour les visiter toutes, il ne sera pas, je pense, sans intérêt de faire connaître la composition d'une montagne de sel natif.

Le Dürrenberg forme le pied du Göll, montagne d'une très grande élévation, composée de chaux carbonatée stratiforme, et qui fait partie de cette grande chaîne de montagnes calcaires qui s'étend de l'est à l'ouest à travers l'Autriche, la Bavière, le Tyrol, et comprend ainsi non-seulement les montagnes de sel gemme du pays de Salzbourg, mais encore celle de la Bavière et du Tyrol.

Digitized by Google

Dans l'enfoncement des montagnes, entre le haut Zink, le Lercheck, le Walbrun et le Hochek, à l'extrémité de cette grande formation de sel qui se maintient dans sa direction principale du Nord-Est au Sud-Est, s'est détachée une masse de 6,000 mètres environ au Nord-Est de la montagne de Berchtesgaden.

Le lit de sel du Dürrenberg est en communication directe avec celui de Berchtesgaden, car au Dürrenberg, le plus fort de l'exploitation a lieu sur le territoire de la Bavière. Par suite de cette communication, on a tracé les limites des mines dans la montagne de sel, tant du côté de la Bavière que du côté de l'Autriche, limites au-delà desquelles on n'ose plus exploiter de part et d'autre. Cependant, comme l'avancement des travaux s'était porté sur le territoire bavarois, ces mines furent cédées à l'Autriche à la condition de livrer annuellement à la Bavière une certaine quantité de sel au prix de production, et d'employer un certain nombre d'ouvriers bavarois. Le traité entre les deux Etats qui règle cette convention, est du 18 mars 1829.

Toute la mine exploitée horizontalement du haut en bas, renferme six étages principaux qui communiquent les uns avec les autres; ce sont : 1° le Teufenbach jusqu'au Georgenberg, différence de hauteur, 104 mètres; 2° le Georgenberg jusqu'au Obersteinberg, différence, 54 mètres; 3° le Obersteinberg jusqu'au Untersteinberg, 36 mètres; 4° le Untersteinberg jusqu'au Jean-Jacques, différence 48 mètres; 5° le Jean-Jacques jusqu'au Rupertsberg, 50 mètres; 6° de ce dernier au Wolfdietrichsberg, différence 108 mètres. Total 400 mètres environ.

Tous ces étages ou galeries ont leurs sorties horizontales à pente, qui communiquent entre elles depuis la première jusqu'à celle de Wolfdietrichsberg qui est la sortie principale; elles servent aussi à faire écouler la saumure, à introduire et à exploiter le minerai.

Digitized by Google

La production de la saumure s'opère dans les mines. Le système fondamental de l'exploitation du sel consiste à ne se servir premièrement que des matières salines qui se trouvent sur le haut et dans le fond. Pour le produit annuel qui se monte actuellement à 200,000 quintaux de sel, il se prépare à peu près 1,290,000 pieds (1) cubes de saumure qu'on fait passer de la montagne par des conduits de 1,800 mètres de long aux deux salines de Hallein.

Le prix du sel, au lieu d'exploitation, est de 60 à 70 kreutzers, soit 2 fr. 75 c. environ les 100 livres d'Autriche, mais les droits l'élèvent, pour la consommation, à 6 florins 10 kreutzers, soit 15 fr. 25 c. les 100 livres.

Le privilége de travailler dans les mines est accordé à ceux qui sont propriétaires de maisons ou de terres ; 109 propriétés auxquelles ce droit est attaché, se trouvent sur le territoire autrichien, et 90 sur le territoire bavarois.

Le travail de jour dans la mine dure six heures, et il est divisé de manière que la moitié des ouvriers travaille de 6 heures du matin à midi, et l'autre de midi à 6 heures.

L'âge et l'origine de cette montagne de sel ne peuvent être positivement indiqués ; cependant il est prouvé que depuis 1,200 ans on y exploite du sel. Les instrumens et les objets d'antiquités que l'on trouve dans l'intérieur de la montagne, attestent qu'elle était connue du temps des Romains, ainsi que des peuples qui les ont précédés dans ces contrées.

Après ce court exposé, nous allons descendre dans le sein de la montagne de Dürrenberg, faire connaître par quels

(1) Un compteur établi aux deux salines, qui consiste dans un mouvement de bascule, au moyen d'un contre-poids mobile qui ferme et ouvre une soupape à chaque pied cube introduit dans un vaste bassin, indique sur un cadran la quantité de pieds cubes qui coulent de la montagne par 24 heures.

Digitized by Google

moyens ingénieux s'opère la descente, quelles sont les diverses couches dont se compose la montagne, et comment se produit la saumure dans ces ouvrages qui, à chaque instant, offrent au naturaliste le plus puissant intérêt.

La première descente s'opère de la galerie principale, nommée Obersteinberg. Cette galerie, de 700 mètres environ, a été percée au 15e siècle, jusqu'à 200 mètres dans la montagne de sel.

Le chemin qui sert aux piétons et aux charrettes a, comme dans les autres galeries, deux pieds de large; il est fait de planches d'égale largeur et fixées aux deux bouts par des lattes qui empêchent en même temps les charrettes de sortir de la voie. Rien n'est plus saisissant que les cris d'avertissement que les travailleurs, qui conduisent ces charrettes avec autant de vitesse que sur des voies ferrées, font entendre, pour éviter les rencontres qui occasionneraient des accidens. De chaque côté du chemin se trouvent deux conduits, l'un pour l'écoulement de la saumure et l'autre pour l'eau douce. De l'ouverture de cette galerie jusqu'au bout de la première descente, le trajet est de 100 mètres.

Après vingt minutes de marche au milieu de routes qui se croisent à l'infini, nouveau dédale, duquel un demi-dieu ne vous ferait point sortir, on arrive au premier rouloir.

Une explication est nécessaire pour faire comprendre ce que c'est qu'un rouloir dans les mines.

Les rouloirs forment un plan incliné de 40 à 48 degrés. Ils sont faits de poutres rondes et lisses de médiocre grosseur, aboutées l'une à l'autre du haut en bas du couloir, et se prolongeant sur deux lignes droites et parallèles à la distance d'un pied l'un de l'autre. Un gros câble est à droite et suit le rouloir du même côté. La descente se fait ainsi : on s'assied sur ces coulisses les jambes écartées, de manière que les cuisses

Digitized by Google

posent sur les poutres rondes décrites plus haut; vous saisissez de la main droite, protégée par un gant, le câble que vous ramenez sur la cuisse droite, et qui sert à modérer la chûte et à affermir votre position. Ainsi placé, le corps jeté en arrière, vous vous laissez glisser jusqu'à ce que les pieds rencontrent la terre ferme.

Dire la sensation que j'ai éprouvée, la première fois que je me suis ainsi senti entraîné dans le vide, serait impossible à décrire; mais, au bout du cinquième voyage, j'étais tellement aguerri, que je n'avais plus que le souvenir d'une chose agréable. Arrivé au pied de ces rouloirs, la galerie se resserre et laisse à peine le passage d'une personne. Ce resserrement provient de différentes influences qui s'exercent sur la formation continue du sel à degrés périodiques. Le sel exerce une action si grande dans quelques parties de la montagne qu'il brise les armatures, ce qui nécessite de fréquens travaux.

La route continue jusqu'à la seconde descente du rouloir Jean-Jacques, qui n'a que 60 mètres de longueur; de là, elle file le long de la galerie principale, qui va jusqu'au jour. Au pied du 3me rouloir, on découvre, sur un espace de plusieurs mètres, des couches de schistes marneux d'un vert luisant. Sur cet étage, le plus riche en sel, se trouvent six ouvrages. Bientôt on aperçoit le conduit d'une source d'eau vive qui dérive de l'étage supérieur derrière l'Obersteinberg, dans la montagne de sel; et ce qu'il y a de merveilleux, c'est que ces eaux, forçant leur passage à travers une autre montagne sans prendre le moindre goût salé, peuvent servir à arroser les exploitations.

Enfin, on arrive aux troisième et quatrième rouloirs, qui, non-seulement servent à la descente, mais aussi à introduire l'eau douce, par des tuyaux, pour préparer la saumure, qui passe alors aux ouvrages de l'empereur François.

L'entrée dans cet ouvrage présente un aspect tout-à-fait ma-

Digitized by Google

gique, et vous vous croyez transporté dans ce monde de chimères où tous les objets les plus fantastiques s'offrent à votre imagination. Vous pénétrez dans une vaste salle de forme circulaire, éclairée tout autour par une centaine de petites lampes qui se détachent sur un fond noir parsemé de cristaux, comme des étoiles au ciel. Au milieu, vous découvrez un lac sur lequel est un radeau qui sert à opérer le passage sur la rive opposée; un petit garçon, vêtu de haillons, la figure noircie, et portant sur sa tête une flamme comme les génies de l'enfer, est le pilote qui semble être chargé de transporter les âmes dans l'autre monde.

Les parois de la voûte d'où pendent les stalactites les plus variées, qui reflètent parfois la lumière scintillante de leurs cristaux aux mille couleurs; ce lac aux eaux limpides, qui brise la lueur des lampes comme dans un prisme; cet enfant, qui par son costume et son emploi, semble appartenir au pays des ombres; le silence de ces lieux, tout ce magnifique tableau, digne du pinceau de Honthorst ou de Schalken, saisit d'admiration et d'effroi. A votre arrivée, un petit cri qui n'a rien d'humain se fait entendre, c'est le signal du nautonnier; le radeau alors s'avance et la traversée s'opère.

Ce lac, qui n'est qu'un vaste bassin, avait, il y a quelque temps encore, un but d'utilité; il servait à préparer la saumure. Il a été conservé pour l'agrément des voyageurs qui visitent la montagne. La longueur est de 100 mètres environ sur 50 à 60 mètres de large.

Dans les temps les plus reculés, on exploitait les mines perpendiculairement jusqu'à une profondeur de 20 à 30 mètres; on remplissait ces puits d'eau douce, qu'on y laissait séjourner jusqu'au degré de saturation suffisant pour la saumure, puis on la pompait pour lui faire subir la cuisson. Ce moyen entraînait de grands inconvéniens et surtout une grande perte de temps.

Digitized by Google

C'est pour y obvier, de même qu'aux difficultés qu'il y avait de puiser la saumure dans ces mines, que l'on choisît depuis le dix-septième siècle la manipulation en usage de nos jours.

En creusant une mine, on observe avant tout que les confins dans l'intérieur de la montagne de sel soient entourés de 30 à 40 mètres d'épaisseur. On perce alors d'un étage une galerie en ligne horizontale de 100 à 200 mètres, et à l'extrémité, mais à un étage supérieur, on pratique une communication d'arrosement avec une inclinaison de 40 à 45 degrés; alors on procède à l'ouverture, c'est-à-dire on ménage à droite et à gauche de la galerie de petites ouvertures de deux pieds de large sur quatre de haut; celles-ci sont de nouveau croisées à l'angle droit par d'autres ouvertures, de manière à former dans l'intérieur de la montagne des blocs de 36 mètres carrés.

Cette opération terminée, on amène la saumure dans les ouvrages ou mines, au moyen des tuyaux destinés à cet usage.

Pour conserver la saumure aussi pure que possible au sortir de l'ouvrage, on établit des passoires, et la saumure ainsi filtrée arrive pure au bout des conduits devant la digue, où se trouve le robinet qu'on ouvre pour l'écoulement.

L'introduction de l'eau dans la mine se fait à plusieurs reprises et avec une grande précaution, attendu que les blocs formés au milieu par le croisement des différentes galeries doivent être arrosés de bas en haut, afin que la solution s'opère mieux, et que, par des arrosemens réitérés, les fragmens d'argile et de gypse se dégagent plus facilement.

Les parties insolubles d'argile et de gypse sont précipitées au fond de ce vaste entonnoir; ce qui occasionne un très grand encombrement. Pour obvier à cet inconvénient, on ouvre les digues qui laissent échapper l'eau, et des brouetteurs viennent alors enlever ces débris, les versent dans un courant d'eau dont la rapidité les emporte jusqu'au jour.

Digitized by Google

Dans un cabinet creusé dans la montagne, près du monument de saint Rupert, 1er évêque de Salzbourg et son fondateur, l'an 582, et de ceux de saint Sigismond et de l'empereur François, on a réuni divers objets d'antiquité et des blocs de sel les plus curieux *qui, vus à la lumière, présentent les couleurs les plus variées de la topaze, de l'améthiste, de l'ambre, de la malachite et du rubis.*

De là, nous nous rendîmes au 5me rouloir, et enfin à la galerie de Wolf-Dietrich, qui est la dernière et la plus profonde. Au-dessus de ce point, la montagne a 480 mètres d'épaisseur.

La sortie à travers une longue galerie, qui a plus d'ûn quart de lieue, se fait de la manière la plus bizarre et la plus comique.

On amène du dehors un cheval de bois qui n'est autre chose qu'une longue planche soutenue par des pieds posés sur des roulettes. Les visiteurs se placent sur cette planche à califourchon et assez serrés les uns contre les autres, en évitant le plus léger mouvement à droite ou à gauche, car la galerie étant très étroite, vous pourriez dans la rapidité de la course laisser aux parois le nez ou une oreille. Deux mineurs qui servent de locomotive se placent l'un en avant et l'autre par derrière. La vitesse avec laquelle on marche est incroyable. Les lumières, ne devant avoir qu'une certaine durée, s'éteignent et l'on se trouve dans l'obscurité la plus profonde. Mais, après quelques minutes de cette course rapide, vous apercevez dans le lointain une étoile qui brille comme une planète au firmament; peu à peu elle grandit, et, enfin, le jour apparaît dans toute sa clarté.

Nous avions employé deux heures à faire cette excursion souterraine qui avait été pour nous d'un si grand intérêt. Pendant ce temps, nous avions parcouru une distance de plus de 4 kilomètres.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 018 804 724

the
sta

b

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

WIDENER
JUN 15 1996
1996
BOOK DUE
CANCELLED

Digitized by Google

Digitized by Google